

# Cahiers des Anneaux de la Mémoire

## L'Afrique centrale atlantique

N° 14

Cahiers des Anneaux de la Mémoire



Revue annuelle publiée par  
l'association Les Anneaux de la Mémoire de Nantes

### L'Afrique centrale atlantique

#### L'INTÉRIEUR

Ahmadou SÉHOU

Les pratiques esclavagistes à l'intérieur des sociétés camerounaises : prébèles et surévançances des routes exportatrices (XVIIe-XXe siècles)

Adam MAHAMAT

L'esclavage dans la plaine du Dianaré : essai sur les fondements et la rémanence du problème

Maurice BAZEMO

L'impact ethnographique de la traite des esclaves par les Zabandas en pays *jerma* au XIX<sup>e</sup> siècle

Aïoun IDRISOU

Pratiques esclavagistes et serviles dans la société lignagère et forestière (ré)du Cameroun (XIXe-XXe siècles) : esquisse d'une histoire nécromane

Eduardberg Stephan Denis FOMIN

Fos arrière-pays des espaces du commerce atlantique de la côte camerounaise, Bimbia et Douala, 1750-1850

Victoria MAPTUE TOGUEUM

Les formes contemporaines de l'esclavage au Cameroun. Le travail des enfants

#### L'ATLANTIQUE

Catherine COQUERY-VIDROVITCH

Traite et esclavage sur la côte du Gabon et du Congo dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle

Ute RÖSCHENTHALER

Pagases, pirogues et figures de proue. Le monde maritime de l'Afrique de l'Ouest

David Lishiluimbe IMBILA

Le Vieux-Catharé et la traite des esclaves

Henry Kam KAH

Bimbia : un port de transit nécromo dans l'historiographie de la traite négrière atlantique

Mariana P. CANDIDO

Benguela et l'espace atlantique sud au XVIII<sup>e</sup> siècle

Paul E. LOVEJOY

Les origines de Catherine Malgrave Zimmerman : considérations méthodologiques

Elisabeth OYANE MEGNIER

Contes indiens de Cuba : de la reconstruction et de la réadaptation de l'oralité bantoue à Cuba

Eusta ISTRE

De l'Angola à l'Acadienne : les traditions orales en Afrique centrale atlantique et dans le Sud de la Louisiane

Vittorio MORABITO

Du Portugal à l'Inde : l'esclavage des Noirs selon le florentin Filippo Sassetto (1578-1588)

Vittorio MORABITO

## Du Portugal à l'Inde: l'esclavage des Noirs selon le Florentin Filippo Sassetti (1578-1588)

### 1. La Méditerranée et l'Atlantique. Filippo Sassetti à Florence. Lisbonne, Madrid, Goa et Cochin

De nombreux navires, des hommes, des marchandises et des idées ont circulé à travers la Méditerranée, une mer qui, au XVI<sup>e</sup> siècle, avait tendance à devenir de plus en plus étroite et bornée. Elle était déjà devenue un lac étroit tourné vers des eaux plus vastes et peu connues au moment où un jeune homme de 37 ans débarqua en Espagne en avril 1578 et continua son voyage vers Lisbonne pour poursuivre ses activités dans l'importation et l'exportation. Filippo Sassetti laissait derrière lui sa ville natale, Florence, avec ses cercles artistiques et commerciaux que les Médicis avaient animé et habilement contrôlé, et sa famille, ancienne et célèbre mais plongée dans la ruine financière par les coups du sort.<sup>1</sup> À Pise, il laissait aussi sa jeunesse d'étudiant particulièrement doué et la perspective assurée d'une carrière d'homme de lettres extrêmement brillante en littérature, philosophie et histoire.<sup>2</sup> Il avait

fortune accumulée notamment par le bâtaïle Francesco Sassetti (1420-1491), un trésorier des Médicis et un homme de culture possédant une prestigieuse bibliothèque. Le peintre Domenico Ghirlandaio exécuta son portrait à l'intérieur de la chapelle de la famille Sassetti dans l'église Santa Trinità à Florence. Cf. Giulio Lensi Orlando, *Il palazzo dei Sassetti. Banchieri fiorentini*, Vellecchi éditeur, Florence, 1980, pp. 161-193. Enrica Cassarino, *La Cappella Sassetti nella chiesa di Santa Trinità*, Pacini Rossi éditrice, Lucques, 1986. Une brève histoire de la famille fut rédigée par le frère : Francesco (frisi) de Giambattista Sassetti, *Notizie dell'origine e nobiltà della famiglia de' Sassetti*, ms. de 1690 publié dans Filippo Sassetti, *Lettere edite e inedite*, par Ettore Marcucci, Le Monnier, Florence, 1885, p. XV (désormais *Lettere edite*).

Sur ces sujets, Filippo Sassetti laisse des écrits en partie inédits. Cf. Mario Rossi, *Un letterato e mercante fiorentino del secolo XVI. Filippo Sassetti*. S. Lanuzza éditeur, 1980.



Ibrahim Adil Shah II. Dans cette précieuse et rare gravure de 1610, Ibrahim Adil Shah II, roi sous tutelle du sultanat de Bijapur (Inde), joue d'un instrument à corde devant une servante et la reine (au milieu). C'est la célèbre reine Chand Bibi. Il joue aussi devant l'usurpateur, un Habashi devenu chef suprême du sultanat, désigné par F. Sassetti en 1587 comme un eunuque abyssin, un esclave.  
Source : collection Vittorio Morabito.

de Lisbonne furent accordés à Konrad Rott d'Augsbourg, mais pas en totalité. Giacomo de Bardi fut l'un des autres actionnaires minoritaires.<sup>12</sup> On a expliqué en simplifiant que ce commerce qui semble échapper à des règles précises appartenait à la couronne qui achetait le poivre à bas prix en contrat avec l'Inde et le revendait à un prix plus élevé par les contrats de vente en Europe. Ceci est certainement exact.<sup>13</sup> C'est ainsi que les Florentins ont réussi à échanger leurs produits dans le circuit de la Méditerranée vers les océans via le Portugal, en s'efforçant toujours de s'insérer davantage dans les juteuses transactions de poivre d'Asie via l'Inde. L'étude de B. Gianfigliazzi et F. Sassetti était destinée à relancer et élargir les perspectives d'action des Florentins par le port de Livourne, et dans un plan englobant d'une part l'Orient, l'Europe et les océans, et d'autre part un nouveau développement commercial de la Toscane. Ainsi, le commerce international entre la Méditerranée et l'océan Indien resta fondamental, mais pas pour longtemps car les terres de l'océan Atlantique sont venues remplacer celles de l'océan Indien.

Dans ce contexte, un grand personnage, le banquier Francesco Capponi et sa famille, entretenait ses liens à Florence et avec ses réseaux espagnols portugais et lyonnais déjà actifs. Il réussira à établir une nouvelle maison de commerce à Séville semble-t-il, dans laquelle la branche napolitaine de la famille florentine d'Antonio Vecchietti posséderait aussi des parts.<sup>14</sup> Francesco Capponi confia à Filippo Sassetti le soin de s'occuper de ses maisons ibériques et surtout de celle de Lisbonne en espérant une augmentation du trafic commercial avec l'Inde.<sup>15</sup> En plus de ses capacités culturelles, le jeune homme avait

<sup>12</sup> Pour 1575-1578 la société du *Beschaffungscontrat*, l'approvisionnement en poivre, est composée de Konrad Rott (62,5 %) avec Giacomo dei Bardi et ses associés (37,5 %). Cf. Maximilian Kalus, *Pfeffer, Kupfer, Nachrichten, Kaufmannsnetzwerke und Handelsstrukturen im Europaisch-Asiatischen Handel am Ende des 16. Jahrhunderts* [« Poivre, Cuivre, Informations, Réseaux de marchands et structures commerciales dans le commerce euro-asiatique à la fin du 16<sup>e</sup> siècle »], faculté des Sciences économiques de l'université Friedrich-Schiller, thèse du 8 juillet 2009, p. 62. Selon V. Magalhães Godinho, dans *L'économie, op. cit.*, p. 690, la première société de fermage des poivres d'Asie de 1576 à 1577 était composée de K. Rott, le responsable, et des Welser, tous les deux en détenant la moitié, et l'autre moitié étant partagée entre Diogo de Castro, Giovan Battista Rovellasco et Jacome de Bardas. En 1578 l'activité fut arrêtée par le cardinal Henrique, devenu roi, et repris l'année suivante jusqu'en 1580. Une autre composition entre James C. Boyajian, Thomas Ximenes, G. B. Rovellasco avec Giovan Battista Lisa [sic] 5/12, Antônio Fernandes d'Elvas, Tomás Ximenes, d'Arragão et Luis Gomes d'Elvas 3,5/12 nous est proposée par James C. Boyajian, *Portuguese trade in Asia under the Hasburgs, 1580-1600*, The John Hopkins University Press, Baltimore-Londres, 1993, p. 263 (2). Nous avons déjà supposé l'existence d'exceptions ou de modifications au contrat.

<sup>13</sup> Cf. Hermann Kellnerbenz, « Autour du poivre des Fugger et le marché international du poivre », dans *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 11, 1, 1956, p. 1. Cf. Mario Rossi, *Un letterato*, op. cit., p. 33.

<sup>14</sup> Cf. F. Sassetti non révulsara à l'archivio dell'Istituto di storia del ministrarice e l'ambasciata di fronte a Farmanni r/r l'autore.

acquis de la renommée dans les hauts lieux florentins grâce à la rédaction du rapport pour B. Gianfigliazzi. La situation financière désastreuse de sa famille avait aussi incité ses amis à se mobiliser pour l'aider. Lorsqu'il arriva à Lisbonne, au début de 1578, les Florentins n'étaient pas les plus favorisés malgré le considérable financement octroyé en 1577<sup>16</sup> par le grand-duc avec l'aide d'autres Florentins, à la funeste guerre, ou croisade de Dom Sébastião contre le Maroc dans laquelle le roi perdit la vie en août 1578.<sup>17</sup> Cette aide fut pourtant payée en argent comptant, à la différence de K. Rott qui, pour aider la même cause en 1575, avait promis au roi un partage d'éventuels bénéfices à tirer du contrat des épices asiatiques.<sup>18</sup> Au cours de la période suivante, en 1578-1580, le même K. Rott obtint et le contrat d'Asie et la distribution des poivres en Europe, sans s'associer aux Florentins.<sup>19</sup> En contrepartie, les Florentins profiteront constamment d'une certaine libéralisation de fait sinon de droit des transactions sur le poivre d'Asie.<sup>20</sup> C'est à cela que s'employa Sassetti. Il vendait des produits tescans dans la péninsule Ibérique, surtout du blé et des tissus, en échange de poivres, de diamants et d'autres produits de valeur envoyés à Livourne.<sup>21</sup>

Les bénéfices obtenus par la maison de Lisbonne furent insuffisants, et la situation s'aggrava avec la crise politique due à la terrible invasion du Portugal pour son rattachement à la couronne d'Espagne à la demande de certaines instances portugaises. Ainsi, à la fin de 1580, F. Capponi décida la fermeture de sa maison à Lisbonne après trois ans d'existence, mettant Sassetti dans l'obligation de chercher un nouvel emploi. Il ne fut pas question pour celui-ci de

<sup>16</sup> Dans le contrat d'approvisionnement d'épices asiatiques de 1578 à 1580, Giacomo des Bardi disparut, sa part fut prise par un autre Italien, et K. Rott dominata sa participation en faveur du Portugal. K. Rott possède 41,3 %, Fernando Ximenes d'Arragão 33,3 % et Giacomo Battista Lita [sic] 25 %. Cf. Maximilian Kalus, op. cit. Le dernier actionnaire n'est pas un Florentin, il est le « G. B. Lita » de 1580-1585, cité dans V. Magalhães Godinho, *L'économie, op. cit.*, p. 690, et fort probablement un membre de la puissante famille Litta de Milan. Cf. Richard Ehrenberg, *Le Siècle, op. cit.*, p. 315. Nous soulignons le rôle, souvent oublié, des Milanais au Portugal.

<sup>17</sup> Cf. Giuseppe Canestrini, « *Inntro alle relazioni commerciali...* », op. cit., p. 107; Fernand Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, t. I, A. Colin, Paris, 1985, pp. 505-506. Il nous semble que les projets florentins sur ce commerce international des épices ne furent nullement des tentatives imprévues au fur et mesure, comme le laisse entendre Braudel, mais conçus dans un plan clairement établi.

<sup>18</sup> James C. Boyajian, *Portuguese, op. cit.*, p. 18.

<sup>19</sup> En 1578-1580 la répartition des parts du contrat reste la même: Konrad Rott 41,23 %, Fernando Ximenes d'Arragão 33,13 %, Giacomo Battista Lita 25 %. Cf. Maximilian Kalus, op. cit.

<sup>20</sup> Jacopo Riquetto Galluzzi, *Storia, op. cit.*, pp. 97-99.

<sup>21</sup> Le commencement et l'efficacité de l'activité de Sassetti à Lisbonne sont visibles dans la forte augmentation du volume d'épices en provenance de l'Atlantique (poivre et giroille surtout), arrivées à Livourne entre 1578 et 1579 puis la diminution due aux événements de 1580 au Portugal. Cf. F. Brandal et R. Romano, *Ministeri e ministriniche e l'ambasciata di fronte a Farmanni r/r l'autore*.

des sultans pour acheter le poivre et l'expédier depuis Cochin. Il lui incomba, en qualité d'agent du concessionnaire, d'acheter au prix fixe de 7 ducats du quintal la part qui revenait à Rovellasco, c'est-à-dire 70 % de 30 000 quiniaux de poivre qui devaient être expédiés chaque année par les cinq navires fournis par la Couronne. Le poivre était acheté avec la somme d'argent nécessaire et autorisée à l'exportation en Inde, et ne devait servir qu'à l'achat des poivres. À Lisbonne, le produit était divisé pour moitié entre Rovellasco et la Couronne qui était libre de le revendre au premier à un prix fixe. Les quantités et les sommes étaient considérables. Les cinq bateaux portaient chaque année en Inde un million et demi de ducats en or<sup>34</sup> dont environ 250 000 étaient fournis par le titulaire du contrat et destinés à l'achat des poivres et au paiement des frais. Le gain potentiel de la Couronne devait s'élever à 480 000 ducats par an, et pour le gestionnaire il était le double. Mais pendant les cinq années de validité du contrat ce maximum ne fut jamais atteint.<sup>35</sup>

L'échéance du contrat en 1586, de même que la stagnation des affaires à Goa et en Inde, ranima chez Sassetti la fièvre de l'Orient. Il projeta de visiter la Chine, les Philippines, tout l'Extrême-Orient, et d'y monter des affaires avant de retourner à Florence. Les Welser et les renommés Fugger, désireux de récupérer les prêts effectués à la Couronne, devinrent majoritaires au détriment de G. B. Rovellasco<sup>36</sup> et en 1587, une fois l'enregistrement des parts effectué, la nouvelle société envoya en Inde un préposé, Ferdinand Cron, à la place de Sassetti.<sup>38</sup> Ce dernier le reçut à Goa comme nous le verrons par la suite.<sup>39</sup> Nous allons maintenant le suivre le long de ses déplacements et découvrir le monde de l'esclavage des Noirs à travers la sensibilité de ses observations.

**2. Lisbonne, la péninsule Ibérique et les esclaves**  
Profondes et déterminées, les perceptions de Francesco Sassetti manifestent une soif de connaissance qui veut embrasser le monde; ce monde qu'il

34 Cf. Vitorino Magalhães Godinho, *L'Economie*, op. cit., pp. 688 et 690.

35 Cf. Lettre, op. cit., p. 352, pour 1583.

36 Cf. James C. Boyajian, *Portuguese*, op. cit., p. 20. Il faut ajouter à ce profit pour Rovellasco le gain dégagé de la vente des poivres dans les marchés européens.

37 Cf. Hermann Kellenbenz, « Autour de 1500: le commerce », op. cit., p. 2; Giovanni Battista Rovellasca prend 56,13 %, la société Georg Fuggerische Erben 25 %, Marcus et Matthäus Welser et d'autres 16,23 %. Cf. Maximilian Kalus, Pierer, op. cit., p. 62; mais Rovellasco a cédé des parts. Cf. Vitorino Magalhães Godinho, *L'Economie*, op. cit., p. 692. La vente du poivre en Europe fut reprise par un vaste consortium européen. Cf. James C. Boyajian, *Portuguese*, op. cit., p. 22.

38 Le contrat expirant, Sassetti pensait attendre le nouvel agent avant de partir pour une nouvelle aventure. Cf. Lettre, op. cit., p. 486, lettre de Cochin du 20.01.1588 à F. Valori.

39 La carrière des Rovellasco est encore active vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle; en 1588 ils obtiennent l'autorisation d'exploiter la mine d'or d'Onigra (Portugal) dont ils possédaient un cinquième du minerai extrait. Cf. Verissimo Serrão, *História de Portugal*, Editorial Verbo, Lisbonne, 1979, v. 4, p. 373.

aurorait voulu découvrir en entier, privilégiant l'Asie au détriment de l'Afrique. Peu depuis les terres de l'océan Atlantique jusqu'à celles de l'océan Pacifique. En effet, l'entourage de virtuosité en l'exprimant de choses échappent à sa curiosité, à l'aide de mots choisis avec exactitude en douceur et par des plaisanteries, à l'aide de mots choisis avec exactitude et rigueur qui forment des phrases incomparables échanées sur des arguments très expressifs qui, souvent, se succèdent naturellement les uns aux autres comme un fleuve qui s'écoule dans la plaine.

Notre informateur ne se priva pas du plaisir de peindre, dans une scrupuleuse et minutieuse exactitude, certaines caractéristiques des esclaves qu'il observa dès ses premiers mois d'installation à Lisbonne, au début d'octobre de l'année 1578. En venant d'Espagne, il arriva au Portugal probablement accompagné par le souvenir des esclaves qu'il avait aperçus à Séville où ils étaient plusieurs milliers à cette époque. Parmi ceux-ci, un groupe important était rassemblé dans la confrérie des Noirs, la première au monde et la plus ancienne qui était active dans l'entraide et les secours mutuels depuis plus d'un siècle.<sup>40</sup> Mais F. Sassetti ne nous dira presque rien de cette région de l'Andalousie et de sa ville principale qu'il visita à nouveau en 1582. Il y faisait le plus souvent des échanges de produits exotiques comme la cochenille<sup>41</sup> et les fruits de qualité<sup>42</sup> et il se limita à établir des contacts avec des marchands de Séville depuis le Portugal. Les renseignements recueillis auprès de ces derniers lui permirent de mieux observer l'épidémie de peste entre 1579 et 1581 à Lisbonne où elle fut « meilleure en quantité et qualité que celle de Séville ». Cette ironie lugubre était destinée à souligner que le Portugal mal-aimé fut le meilleur en tout et à informer que la peste qui sévit à Lisbonne fut moins clément qu'à Séville où le nombre des victimes fut de 500 ou 600 par jour. Il ajouta:<sup>43</sup> « sans compter qu'ici [à Séville] la peste ne s'attaque qu'aux fourbes et aux esclaves » et elle devrait frapper encore davantage la grande quantité de « canailles » dont cette « terraça shardellata », terre très mauvaise et effrénée,

40 Cf. Isidoro Moreno, *La antigua hermandad de los Negros de Sevilla*, université de Séville, Consejería de cultura de la Junta de Andalucía, Séville, 1997. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, l'Andalousie rassemblait près de la moitié de la population esclave d'Espagne, soit environ 23 000 individus sur un total approximatif de 50 000. Cf. Victoria Cortes Alonso, « *La población negra de Patos de la Frontera 1588-79* », dans *Actas y Memorias. XXVII Congreso Internacional de Americanistas*, III, ed. Católica Española, Séville, 1986, p. 2.

41 Cf. Lettre, op. cit., p. 265.

42 Cf. Lettre, op. cit., p. 243.

43 Cf. Lettre, op. cit., p. 266.

44 Cf. Lettre, op. cit., p. 266.

45 Cf. Lettre, op. cit., p. 275.

réussirent à s'installer. En réalité, au Portugal quand on voit un bateau, « on a envie d'y monter ».<sup>64</sup>

Partout, les Portugais garderent « le respect de ne pas entrer d'un empan à l'intérieur des terres»<sup>65</sup> et ceci parce que la conquête est très difficile et aussi parce que, tout le profit venant de la navigation, ils n'ont pas cherché à ouvrir de ce côté-là. »<sup>66</sup> Il faut ajouter que déjà à Goa le devenir de l'empire fut formulé par le conquérant Afonso d'Albuquerque : « quem dominasse o mar dominava a terra », « celui qui domine la mer dominera la terre ». Pour cette raison, dira Sassetti, on « les traita de "batiplajás", ce qui veut dire "scopali", des "ratisseurs de côtes" ». <sup>67</sup>

Cette population, perpétuellement en mouvement, est déterritorialisée : « La fin de l'année étant déjà arrivée, chacun décide ce qu'il veut faire de lui-même ; mais, puisque les colons portugais de ces parties [d'Asie] manquent de biens stables dont ils pourraient se sustenter, il faut qu'ils pensent à aller de-ci de-là pour se procurer des moyens de nourrir leur propre vie et celle de leur famille. »<sup>68</sup> À Goa, ce peuple gouverné par une poignée de nobles, les *fidalgos* « fils de quelqu'un », envoyés par l'administration royale depuis Lisbonne, lui inspire l'éloge de l'idéologie qui anime une république, ou mieux à l'esprit républicain de Florence avant les Médicis : « les nobles font trembler la justice et toutes les bonnes choses qui dans les républiques ont l'habitude de tenir la première place ». <sup>69</sup> Il ne formera pas une colonie en outre-mer pour éviter un destin aussi incertain que triste :

« Nous dirions que c'est une colonie qui se forme continuellement ; et même pas une colonie, car à ceux qui allaient peupler une terre, on attribuait une maison, un champ, un bosquet, un pré et toute autre chose d'où, moyennant leur industrie et leur travail, ils pouvaient vivre. Mais à ceux-ci rien de ces choses ; ainsi, aussi longtemps que j'ai réfléchi, je ne pourrais les comparer

qu'à des miettes qui restent après le déjeuner sur la nappe, qui tombent sur la terre lorsque la nappe est repliée ; arrive la servante, et donc les balayé et les jettes avec les ordures. »<sup>70</sup>

Le jugement de Sassetti fait preuve ici de clairvoyance et d'impartialité, à la façon d'une iconographie médiévale. Il sera exact pour le « déjeuner », le pillage dans la « nappe » du monde réalisé par des hommes voraces et sur le devenir de la colonisation moderne. En Asie surtout, à cette date-là elle était en gestation et déjà condamnée à mort, au balai et aux ordures. Il sera excessif pour les territoires portugais ou ibériques en Amérique où le peuplement « latin » du Brésil et des territoires soumis à la Couronne espagnole le prouvera sinistrement. Car les

« miettes à jeter » seront dans le camp adverse de ceux qui ont diné sur la nappe du globe, le camp des populations « indiennes » assujetties que Sassetti, confiant dans la raison humaine et connaissant la complexité des expériences coloniale et missionnaire en Asie, n'aurait jamais songé possibles d'extermination, et pourtant elles furent détruites. En revanche, il sera clairvoyant sur l'avenir du Portugal et prédira l'incapacité du pays à se développer.<sup>71</sup>

C'est à Lisbonne, donc, qu'à la suite de ses rencontres avec des groupes d'esclaves, il arrivera à rédiger des réflexions personnelles sur l'esclavage par des notes à la façon des croquis d'un peintre perspicace, toujours courtes, extra-ordinaires, inégales dans leur genre et à vrai dire insuffisamment appréciées à leur juste valeur. La *cidade grandissima*, la métropole moderne, son urbanisme reconstruit après le tremblement de terre de 1531,<sup>72</sup> sa dépendance mal vécue et revancharde à l'Espagne et son cosmopolitisme le fascinent : « des affaires d'Espagne cette ville en est une, la plus grande et la plus importante »<sup>73</sup> et elle constitue davantage « le plus beau site d'Europe et du monde ». <sup>74</sup> En même temps Lisbonne le terrifie par son tohu-bohu, la vanité de ses habitants, leur ignorance et par l'absence de monuments et de mémoires antiques à cause de « la furie des Maures et des Barbares ». <sup>75</sup>

<sup>64</sup> Cf. Lettere, op. cit., p. 417.

<sup>65</sup> Cf. Lettere, op. cit., p. 492.

<sup>66</sup> Cf. Lettere, op. cit., p. 392.

<sup>67</sup> José F. Ferreira Martins, *História da Misericórdia de Goa*, V. I, 1520-1620, Imprensa Nacional, Nova Goa, 1910, p. 113.

<sup>68</sup> Cf. Lettere, op. cit., p. 492. La première partie du mot *battiplajás* est l'italien *batti*, ratisse, et la deuxième, écrite *plaxas*, *plazas* ou *playas* dans les manuscrits est sans doute l'espagnol *playas*, plages. L'ensemble sera ratisseurs de côtes et en italien moderne *battitidi*, en portugais *bate-praias*.

<sup>69</sup> Cf. Lettere, op. cit., p. 472. Il complétera l'analyse en révélant ce que Gil Vicente avait jadis observé dans sa pièce *Auto da Índia* : qu'une fois les hommes partis, les femmes prendront de mauvaises meurs et cela augmentera les causes de la déchéance du pays.

<sup>70</sup> Cf. Lettere, op. cit., p. 419. Une satire des fonctionnaires de Goa divulguée en 1556 dans le poème *Disparatas da Índia*, « Sorties d'Inde » avait conduit son célèbre auteur Luís de Camões en prison à Goa où il mourut et à l'exil à Macao.

<sup>71</sup> Cf. Lettere, op. cit., p. 418.

<sup>72</sup> Son évaluation précédera de trois siècles l'analyse sûrement plus structurée de l'historien portugais J. Cortesão relative à l'impossibilité du Portugal de passer à la phase de l'industrialisation, comme dit peu le feront, par exemple les Pays-Bas. Cf. Jaime Cortesão, *Teoria geral dos descobrimentos portugueses. A geografia e a economia da Restauração*, Seara Nova, Lisbonne, 1940.

<sup>73</sup> Cf. Lettere, op. cit., pp. 216 et 231.

<sup>74</sup> Cf. Lettere, op. cit., p. 323. Un compliment semblable est prononcé par *El burlador de Sevilla*, le protagoniste de la pièce éponyme attribuée à Tirso de Molina (1583-1648), lorsqu'il définit Lisbonne : « la mayor ciudad de España », « la plus grande ville d'Espagne » !

<sup>75</sup> Cf. Lettere, op. cit., p. 225.

<sup>76</sup> Cf. Lettere, op. cit., pp. 216 et 231.

au Portugal.<sup>87</sup> Sassetti, quant à lui, parlera des femmes esclaves à sa manière comme nous le verrons à la conclusion de cet article. La dernière phrase de Cleynaerts concorde avec ce que Sassetti laisse entendre sur l'existence à l'intérieur des villes portugaises d'une reproduction d'esclaves à des fins commerciales.

Le prix du sucre indiqué par le Florentin nous permet de calculer qu'un esclave à Lisbonne en 1578 vaut entre 600 et 1 200 livres de sucre roux non-raffiné de São Tomé.<sup>88</sup> En comparaison, le prix moyen d'un esclave au Brésil en 1579 équivaut à environ 1 390 livres de sucre, plus cher donc qu'à Lisbonne.<sup>89</sup>

Un trait caractéristique de l'esclavage est la diversité malgré l'uniformité de la masse humaine des esclaves : « dans leur diversité, les esclaves étaient tous ces gens qui s'émerveillaient en entendant parler les apôtres chacun dans une langue ».<sup>90</sup> La comparaison de l'esclavage avec la prédication des apôtres compréhensibles par chacun dans sa propre langue est juste, car les esclaves doivent dépasser l'étape de *bazales*, les « nègres frustes » qui viennent d'arriver et qui n'arrivent pas à comprendre ni à s'exprimer dans la langue des maîtres. Peut-être que pour Sassetti le miracle de la Pentecôte chrétienne transposé aux esclaves incarnait la naissance d'un ciment linguistique et de solidarité qui miraculeusement unissait les esclaves qui faisaient l'apprentissage d'une nouvelle vie sociale de groupe.

Un épisode particulier à l'occasion de la prise de la ville par les troupes sous les ordres du duc d'Albe et du roi espagnol Philippe II, en juillet 1580, après la mort du cardinal Henri, nous est transmis par un témoin, don João da Silva, comte de Portalegre, le nègre du génio Conestagio. Les esclaves, à qui était interdit l'usage des armes, à cause de leur grand nombre, furent armés et enrôlés dans des compagnies de miliciens conduites

<sup>87</sup> « Les esclaves regorgent partout. Tous les services sont faits par des Nègres et des Maures captifs. Le Portugal est rempli de cette race. Je vais croire qu'à Lisbonne les esclaves, hommes et femmes, sont plus nombreux que les Portugais libres par condition. Les maisons totalement privées d'esclaves y sont très rares, puisque habituellement chaque foyer possède au moins une femme esclave. C'est elle qui a la tâche d'aller au marché pour acheter tout ce qui est nécessaire au foyer. Elle lave le linge, balaye la maison, porte l'eau et se débarrasse des ordures aux heures qui conviennent ; en un mot, elle est une esclave et ne se distingue pas d'une tête de sonne sauf dans sa forme. Les gens riches ont des esclaves des deux sexes, et certains font des bon gains en vendant les jeunes enfants fils des esclaves nés dans leur maison. » Cf. M. Gonçalves Cerfeira, *O Renascimento em Portugal. I. O Clemanto e a sociedade portuguesa : com a tradução das suas principais cartas*, Coimbra éditeur, 1974, p. 253, lettre à Látomo du 26.03.1535.

<sup>88</sup> Cf. Lettre, op. cit., p. 218.

<sup>89</sup> Le prix du sucre est calculé sur la moyenne des prix du sucre blanc et du sucre brut (moscouade). Cf. Katia M. de Queiroz Matoso, *Être esclave au Brésil XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Hachette, Paris, 1979, p. 102.

<sup>90</sup> Cf. Lettre, op. cit., p. 217.

par des officiers choisis parmi les esclaves, afin de repousser l'avance des troupes ennemis. Ces bandes armées, fuyant leurs maisons contre la volonté des maîtres, espérant la libération et indisciplinées, parcoururent la ville à la recherche de chevaux et d'armes et se livrèrent au pillage. Au plus fort des troubles, le banquier Jacopo de Bardi, l'intermédiaire du grand-duc dont nous avons déjà parlé, fut spolié de 40 000 ou 50 000 ducats.<sup>91</sup> Sassetti fut présent et actif au cours de ces événements à en croire l'éloge funèbre écrit par son ami Luigi Alemanni à l'Académie des *Alteani*. Le Florentin se distingua pour son intervention lors de la bataille d'Alcântara. À cause de l'aide sanitaire qu'il fournit à Pietro de Médicis<sup>92</sup> il fut accusé, sans fondement, de trahison par les défenseurs d'Antoine I<sup>er</sup>, prince de Crato, qui avait été proclamé roi par les rebelles portugais. Il porta également secours aux Italiens soumis au sac de Lisbonne et assura la protection de civils.<sup>93</sup> Ces agissements de Sassetti furent connus et relatés à Florence, bien que l'auteur, négociateur prudent autant qu'écrivain, n'en souffra qu'un mot d'amertume entre parenthèses : « à propos du sac de Lisbonne (où je me suis trouvé sans rien gagner) ».<sup>94</sup> Cette invasion de Lisbonne de même que la spoliation de Jacopo de Bardi mirent en difficulté Francesco Capponi, le premier employeur de Sassetti, et selon toute vraisemblance fut à l'origine de la fermeture de son bureau à Lisbonne et du renvoi de Sassetti, son représentant.

### 3. L'étrangeté des esclaves contre la nature commune des êtres : dans les navires et à l'arrivée

Revenons à sa définition du terme de « chrétiens ». Dans des langues de souche romane (comme le portugais ancien, le provençal, le sicilien et le français

<sup>91</sup> Cf. Ieromino de' Franchi Conestaglio (alias João da Silva), *Dell'unione del regno di Portogallo alla corona di Castiglia*, Gênes, 1612, pp. 190 et 204 (trad. fr. 1536, pp. 265 et 256.)

<sup>92</sup> Sassetti aurait cru de son devoir de suivre « ses seigneurs » les Médicis, dans l'aide fournie aux Espagnols ; Jean des Médicis probablement et sûrement Pietro des Médicis puisqu'il le connaît pour avoir voyagé vers l'Espagne en 1578 sa compagnie (lettere, op. cit., p. 213) et parce qu'il se tenait au courant de leurs déplacements.

<sup>93</sup> Cf. Luigi Alemanni, *Orazione. Delle lodi di Filippo Sassetti*, dans *Lettere di Filippo Sassetti*, par P. Vianini, Stamperia Toreggiani, Reggio, 1844, pp. 12-13.

<sup>94</sup> Cf. Lettere, op. cit., p. 273 (de Madrid, le 07.08.1581). En suivant attentivement les événements, Sassetti se rangea sous la bannière royaliste, qui eut évidemment le soutien des Médicis, et exprima son désaccord avec les révoltes fomentées aux Açores, à Terceira, par Antoine de Crato contre la souveraineté espagnole. Toutefois, un noble florentin, Philippe Strozzi, fils de Pierre et apparenté avec Catherine de Médicis, sacrifia sa jeune fille dans cette lutte mais en soutenant les Portugais révoltés. Sassetti le considéra, conformément à l'avis du roi, comme un des « rebelles assassin et voleurs qui perturbent la paix et le bien public » et indigné surtout de se faire « barbouiller un feuillet », c'est-à-dire d'être immortalisé dans une ode composée en son honneur par le cousin Strozzi, ami de Sassetti. Cf. Lettere, op. cit., p. 345. Pour les aventures de P. Strozzi cf. Joaquim Veríssimo Serrão, *História*, op. cit., p. 24.

La réflexion inspirée par cette scène d'esclaves qui se désaltaient au ras du sol comme des animaux nous montre qu'il est sensible au côté humain détruit par l'esclavage, mais qu'il approuve cependant cette institution et ne se pose même pas la question de sa moralité ou du principe qui la justifierait. Au début toutefois il explique que l'immortalité n'est pas causée par un vice de naissance, la rupture de l'égalité des hommes. Elle est plutôt à mettre en rapport avec une utilisation incorrecte de l'esclave, à une manière erronée de son exploitation qui est la responsabilité du maître car celui-ci a des devoirs. Il a notamment un devoir de bienveillance qui, pour Sassetti, ne passe pas par la pratique de la « charité chrétienne » recommandée aux maîtres par les hommes d'église,<sup>99</sup> ou le respect d'un ancien précepte romain : « soit bon et doux avec ton esclave ».<sup>100</sup> Il semble nous suggérer que le maître doive se servir de l'esclave légitimement mais « en ne dépassant pas la frontière de la « misère » physique et du respect d'un être humain.

##### 5. Les bêtes humaines : la gentillesse des danses d'amour et de lutte

À la différence des précédentes descriptions montrant plutôt comment l'esclavage fut vécu dans des situations particulières, il s'agit maintenant d'une captivante composition théâtrale, réduite à deux actes du point de vue du narrateur, avec des esclaves comme acteurs, et qui inspirera sa réflexion sur la classification des esclaves :

« Et puisque j'ai entamé : cette matière [les danses], je ne voudrais pas manquer de vous dire que j'ai goûté ici ce que je n'avais jamais fait auparavant, qui est la force de la danse, à laquelle les Anciens accordaient tant. Celui qui n'a vu que les ballets du Lanzi<sup>101</sup> et du Papa restera peu satisfait de ce spectacle. « Allant un jour me promener en dehors de la cité [de Lisbonne], j'arruai devant un cercle où dansaient un Noir et une Noire. Arrêté là, je suis resté aussi longtemps qu'ils continuaient à danser, car il y a eu plusieurs danses, et, parmi d'autres, deux qui se laissaient très bien saisir : l'une d'amour et l'autre de guerre.

« Dans celle d'amour, du début à la fin, grâce aux gestes, on comprenait très bien toutes les actions d'un amoureux et de sa dame, avec une telle distinction que celui qui y aurait vu le vrai n'aurait pas mieux vu. Au début, les sollicitations et les rejets, les espoirs qui surgissent, les démarches et, après de nombreuses histoires, les conclusions, de manière à ne pas laisser danser cette danse là où se trouverait une timide coterie de pucelles.

« Dans l'autre danse, celle du duel, on voyait très bien toutes les actions qui se succèdent entre deux combattants, aussi bien à blesser que dans la lutte, mais la danse n'est pas une matière appropriée pour exprimer les choses de guerre aussi bien que celles d'amour. Il ne m'a pas paru qué, dans les mouvements, les choses se passaient pareillement, mais, de toute façon, je suis resté ici au soleil plus d'une heure, au point de me sentir mal. »<sup>101</sup>

À travers ce récit, dont nous avons cherché à respecter en français la forme originale apparemment simple, on devine que son auteur fut l'un des premiers admirateurs de la danse africaine qui aurait sûrement été digne de l'estime de Léopold Sédar Senghor s'il l'avait connu. L'intellectuel franco-sénégalais a réévalué, et peut-être surévalué, le rôle de la danse dans la société africaine<sup>102</sup> quatre siècles après la reconnaissance de ses qualités artistiques par Sassetti. C'est l'unique où l'une des rares fois où Sassetti parlant des Noirs n'exprime que des sentiments d'admiration. Le narrateur apprécia sans aucune nuance péjorative les danses africaines inconcevables et jamais vues auparavant<sup>103</sup> et découvrira la *forza del ballo* à travers les représentations des Africains à Lisbonne. Il se rappela à cette occasion que les Anciens accordèrent une grande valeur aux danses et admisra que les bons esprits habitués aux ballets composés à Florence par les professeurs de danse Il Lanzino et Il Papa<sup>104</sup> n'auraient pas apprécié le spectacle africain. La danse africaine révéla à Filippo

<sup>101</sup> Cf. *Lettre*, op. cit., p. 232.  
<sup>102</sup> On trouve reproduite dans plusieurs revues, analyses artistiques, présentation d'écoles de danse, recueils, manuels divers, etc., l'expression de Senghor paraphrasant l'évangile selon Jean : « En Afrique, c'est la danse qui est au commencement de toutes choses. Si le verbe l'a suivi, ce n'est pas le verbe parler, mais le verbe chanter, rythmer. Danse, chanter, porter des masques constituent l'art total, un rituel pour entrer en relation avec l'invisible et créer le visible » et encore « Nous [Africains] sommes les hommes de la danse dont les pieds reprennent vigueur en frappant le sol dur. »

<sup>103</sup> Davis de C. M. Saunders est encore et toujours valable : « *Sad to say, very little is known about black songs and dances in Portugal before the seventeenth century* », cf. A. C. de C. M. Saunders, op. cit., p. 105.  
<sup>104</sup> À notre connaissance, le manuscrit appartenant à la Bibliothèque publique de New York dans la collection *Cia Formaroli NY 72-70476, Jerome Robbins Dance Division, (S) #M27MF Res. 72-25*, intitulé *Manoscritto di Balletto composto da Giovanni e il Lanzino e il Papa, scritto da Cosimo Ticcio*, est le seul document concernant les professeurs Le Lanzino (ou Le Lanzi) selon Sassetti, probablement un surnom) et Le Papa (nom d'emprunt). Le texte est transcrit sur le site www.npl.org/flocations/tid/25/node/33839. L'exceptionnel et unique témoignage de Sassetti, un contemporain des deux artistes Lanzi et Papa, nous permet d'attribuer leurs représentations vers 1570, sous les grands-ducs Cosme Ier et François Ier et de préciser qu'ils succédaient en quelque sorte à Giovanino. Les historiens de la danse auraient ignoré ce témoignage de Sassetti. Par exemple : Jennifer Neville, « *Dance in Europe 1550-1750* », dans *Dance, spectacle, and the body politick 1550-1750*, par J. Neville, Indiana Univ. Press, Bloomington, 2008, p. 51, n. 66; A. William Smith, *Fifteen Century dance and music: T / Treatises and music*, Pendragon Press, Maesteg, 1995, p. XI n. 2.

Vittorio MORABITO

« la nature » des hommes en esclavage. Il donne à ses observations pratiques une dimension philosophique et, à travers ses réflexions, il nous décrit la pénible vie d'esclave.

Après avoir parlé de l'esclavage au Portugal, et avant de nous instruire de celui d'Afrique et d'Asie, il est opportun de rendre compte d'un jugement très sévère que Gilberto Freyre porta sur les annotations de Sassetti en les comparant aux écrits de N. Cleynaerts: « Les lettres de ce Clemenardo [Cleynaerts] sont admirables d'exactitude et de réalisme. Elles surpassent celles de Sassetti. Ce dernier tend vers la caricature qui déforme les traits, vers l'abus du pittoresque qui porte préjudice à la clarté des informations. »<sup>111</sup> Nous ignorons quelques passages des *Lettres l'anthropologue de l'africanité brésilienne a consultés*, nous pensons que ce sont probablement ceux qui sont relatifs au Portugal. Pourtant nous savons que si le Florentin n'est guère attiré par le « pittoresque » et se porte vers la « caricature », son ironie est manifeste et n'altère pas la réalité des images dont il souhaite donner un portrait des plus fidèles.

## 6. L'Afrique

Parfois Sassetti décrit les territoires, villes, îles et ports où se déroule un négocié avec les Portugais ou bien les comptoirs, les factoreries et les forteresses sous leur contrôle en Afrique, ce continent qu'il appelle « Éthiopie » selon la terminologie des Classiques grecs et romains. Au-delà des *terres des Maures*, au Sud du Maroc, les Portugais, « i signori del mare », posséderont le premier établissement africain<sup>112</sup> à Arguin en Mauritanie,<sup>113</sup> une sorte de château mi-forteresse, mi-factorerie. La position des îles de la côte occidentale d'Afrique demeura imprécise dans les connaissances

géographiques de Sassetti; il placera l'île d'Arguin plus au sud, parmi les îles de l'archipel du Cap-Vert (*Cabo Verde*), en face du Sénégal.

Plus précis dans l'explication de la route suivie le long de son voyage en Inde, il signalera avoir laissé les îles des Canaries à midi, continué vers la tramontane et « passé entre les îles du Cap-Vert et la terre ferme »,<sup>114</sup> la Sénégambie des explorateurs. Sassetti ne nomme pas la terre ferme, il l'ignore comme d'ailleurs il ignora les noms de plusieurs terres africaines, au profit du nom générique d'Éthiopie, l'ancienne dénomination du continent entier. Il reprendra les noms de peu de territoires vaguement identifiés ou légèrement détaillés. Il s'exprima sur l'Egypte et la Barbarie à l'occasion de voyages d'amis qui s'y étaient rendus. La Guinée, le Congo, le cap de Bonne-Espérance, Madagascar (Saint-Laurent), Mozambique se trouvent sur la route des Indes et c'est pour cela qu'il en parla. Il donnera aussi quelques informations sur l'Éthiopie du Preste Jean et la « Caffrie », la terre des populations Bantous sur la côte orientale de l'Afrique. Plus bas que l'île d'Arguin, depuis « toute la côte de l'Afrique qui regarde vers le ponant »,<sup>115</sup> jusqu'au golfe de Guinée, le commerce des Portugais aboutit à la forteresse de Saint-Georges-de-la-Mine-d'or (*São Jorge da Mina do ouro*), connu aussi comme Elimina au Ghana depuis sa fondation en 1482. Toutefois, avoua-t-il, « il me paraît qu'avant Mina, ils ont tout de suite un autre château sur la côte de Malagueta ».<sup>116</sup>

Le nom, Malagueta, et ses variantes — malagheia, malagueta, malquette, melegueta, maniguete, maniquete, melega, etc. — fut donné à une partie du golfe de Guinée, également appelée Costa da pimenta (Côte des poivres, l'actuel Liberia), à cause de l'exportation de graines aromatiques piquantes dont les plus importantes furent celles de la famille des zingibéracées. Le gingembre *Amomum melegueta* fut confondu également avec les « grains du paradis », une autre famille très ancienne de pinent connue depuis l'Antiquité.<sup>117</sup> Le fait que Sassetti n'en parle presque pas — il ne cite que ce nom qu'il aurait trouvé chez G. B. Ramusio —<sup>118</sup> montre la rareté du commerce du poivre africain peu avant la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, et qu'il n'aurait pas pu concurrencer les bons poivres

<sup>111</sup> Cf. Gilberto Freyre, *Maitre et esclaves. La formation de la société brésilienne*, Galimard, Paris, 1978, p. 233. Cleynaerts « exagera » lui aussi en disant que la population d'esclaves à Lisbonne en 1533 était plus nombreuse que celle des Portugais libres.

<sup>112</sup> Cf. *Lettore*, op. cit. pp. 461 et 487.

<sup>113</sup> Le nom *Arguin* du texte italien est une mauvaise transcription de la lettre finale à la place de *m* ou *n* pour *Arguin* ou *Arguin* et n'est vraisemblablement pas un mot basque ni celui identique au son origine incertaine, la signification d'Arguin pourrait être identique. Depuis sa découverte par A. Corrêard et H. Sauvagey, *Naufrage de la frégate Méduse*, 1818, p. 284, nom signifiant dans les trois langues *brillant, lumière, ardent*; mais, malgré son origine incertaine, la signification d'Arguin pourrait être identique. Depuis sa découverte vers 1455, l'île, placée sur la côte de Mauritanie, fournitait au mieux environ 800 esclaves par an. La petite île, longue de six kilomètres et large de deux, est unique dans la zone pour avoir de l'eau douce et est insérée dans le Parc national du Banc d'Arguin (PNBA). Cf. Théodore Monod, *L'île d'Arguin (Mauritanie). Essai historique*, Institut de investigation científica tropical, Lisbonne, 1983, pp. 6 et 23. Les habitants sont à la fois des Bafours noirs et des Berbères intrigués avec des descendants d'esclaves. Cf. A. J. Lucas, « Considerations sur l'éthnique maure et en particulier sur une race ancienne les Bafours », dans *Journal de la Société des Africaniens*, I, 12, 1931, nn. 151-194.

<sup>114</sup> Cf. *Lettore*, op. cit. p. 460.

<sup>115</sup> Cf. *Lettore*, op. cit. p. 217.

<sup>116</sup> Cf. *Lettore*, op. cit. p. 461.

<sup>117</sup> Avant la fréquentation européenne de la côte occidentale de l'Afrique, João de Barros signale qu'il existait un trafic transsaharien de poivre de l'Afrique occidentale, effectué par des Maures à travers le pays des Mandingues et dirigé vers la mer Méditerranée et le port de *Mundi Barca* (Cyrenaïque, Libye). Cf. João de Barros, *Décadas da Ásia*, Lisbonne, 1582, Déc. 1, I, II, c. III.

<sup>118</sup> G. B. Ramusio, *Delle Navigationi et viaggi*, Venise, vol. I, 1564, édition augmentée du texte de João de Barros, où l'on parle de poivre et de son commerce; Sassetti a probablement connu cette édition puisque son père la lisait souvent et dédia à ses enfants son commentaire sur un discours sur le Nil de G. Fracastoro publié chez Ramusio.

en déduirons que l'expérience a été tentée et qu'à la suite de conséquences tragiques le milieu des commerçants internationaux de Lisbonne discuta longtemps de la possibilité d'importer des esclaves « indiens » originaires du Brésil en dépit de l'interdiction royale de 1570.<sup>131</sup>

Lieu de passage, l'île de San Tomé servit de dépôt en attendant le transfert des esclaves vers un navire négrier et centralisa le trafic des esclaves le long de deux routes maritimes d'Afrique occidentale et d'Afrique équatoriale: « De San Tomé parvient [à Lisbonne] un grand détachement de Noirs, emmenés là de l'entièvre côté d'Afrique, depuis Cap-Vert jusqu'à ce parallèle. »<sup>132</sup> Les esclaves y furent relativement nombreux: « À San Tomé ils [les commerçants de la péninsule Ibérique] ne portent que ce qui est nécessaire à la nourriture, car, ôté les Portugais, il n'y a rien d'autres que des esclaves. »<sup>133</sup> La nourriture des esclaves ne possait point de difficultés, ils cultivaient peu et se nourrissaient très peu, ou plutôt, selon la plaisanterie de Sassetti, les esclaves étaient « courtumiers de l'abstinence alimentaire ». Il n'y avait dans l'île qu'un minimum d'agriculture ainsi que des oliviers. Sa prospérité débuta en 1485 et sera culminante vers 1520 grâce à l'introduction de la production du sucre par des esclaves pour se terminer à la suite d'une forte concurrence vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>134</sup>

Que ce soit à partir de San Tomé ou qu'ils soient venus du Portugal, les Portugais établirent des maisons de commerce esclaviste le long de l'embouchure du fleuve Congo: « plus bas que Congo, Sumicongo et Angola [...] pour acheter des Nègres. Et sur tous ces fleuves, il y a des Portugais ». Le nom *Sumicongo*, aussi dans cette formulation approximative, indique l'ancienne capitale Mbanza Kongo (Angola), baptisée São Salvador du Kongo par les Portugais. Selon des traditions orales, elle fut liée à l'histoire du commencement du royaume de Kongo,<sup>135</sup> dont elle conserve les sépultures des rois,<sup>136</sup> depuis un ou deux siècles avant l'arrivée des Portugais.

#### 8. La source des Noirs et des Blancs

Puisque Sassetti croyait à l'infériorité des populations noires partout où elles se trouvaient, tant en Asie qu'en Afrique, et il lui fallut chercher, en tant qu'être de raison et dans l'essor des spéculations scientifiques de l'époque, les causes de la différence de couleur de la peau parmi des hommes égaux. Vers la fin de son parcours, il parvint à exprimer quelques résultats de ses nombreuses réflexions, géographiques, mathématiques et philosophiques:

« Je ne pense pas qu'il y ait une autre cause que la grande chaleur du soleil qui les rend noir de cette sorte, bien que l'on retrouve dans différents endroits sur les mêmes parallèles certains qui sont blancs et les autres noirs; sur la même terre, on a et l'une et l'autre de ces différences. »<sup>138</sup>

Exprimée dans une lettre ordinaire, destinée à traiter de façon morcelée les différents sujets selon l'urgence des circonstances, semblable en cela à toutes les réflexions de Sassetti que nous analyserons, c'est une explication synthétique qu'il nous offre sur les effets de l'exposition des êtres humains aux rayons du soleil inégalement répandu dans les diverses latitudes de la surface ronde de la terre. Ses réflexions philosophiques sont par contre moins évidentes. Ce qui les inspirera sera le constat de la coexistence, dans un espace unique, de population blanche et de population noire pourtant soumises également au même soleil. Sassetti prit comme exemple l'île de Madagascar:

« Ainsi, dans l'île de Saint Laurent [Madagascar], il y a dans la partie australe des Noirs comme charbon et dans la partie qui va plus vers le point équinoxial [l'équateur] des Blancs de nature propre. À cette chose, j'ai pensé plusieurs fois et crois que l'on peut y affecter des raisons évidentes et en laisser chacun convaincu; s'agissant toutefois de matières très difficiles, se prononcer est une chose dangereuse et nous la laisserons par conséquent à des philosophes aux spéculations plus élevées. »<sup>139</sup>

Les réflexions de Sassetti ne prétendaient pas se substituer à un exposé magistral. Il en aurait eu les arguments, il aurait pu développer ce sujet dans une plus longue démonstration, mais il ne l'a pas voulu. L'explication des différences à l'intérieur d'une humanité supposée unique aurait impliqué diverses études, toutes légitimes, en se servant de son observation directe des Malgaches pendant le voyage en Inde. « Là-bas [...] en face et sur l'île de Saint Laurent [...] j'ai vu [...] » dira-t-il.<sup>140</sup> Elles l'auraient porté plus avant, peut-être jusqu'à évoquer des facteurs héréditaires, une sorte de déterminisme, et sûrement au naturalisme et à la théorie des changements naturels, et peut-être jusqu'à,

<sup>131</sup> Toutefois des esclaves ou serviteurs indiens du Brésil arriveront également en France avec le bois brésil.

<sup>132</sup> Cf. *Lettre*, op. cit., p. 220.

<sup>133</sup> Cf. *Lettre*, op. cit., p. 218. Voir n. 127.

<sup>134</sup> Izequiel Batista de Sousa, *São Tomé et Príncipe de 1465 à 1755: une société coloniale: du Blanc au Noir*, L'Harmattan, Paris, 2008, p. 29.

<sup>135</sup> Cf. *Lettre*, op. cit., p. 461.

<sup>136</sup> Emmanuel Otamba, *La Gouvernance, une affaire de société – Analyse mythométrique de la performance*, L'Harmattan, Paris, 2010, p. 52.

<sup>137</sup> Raphaël Batsikama Ma Mampuya Ma Ndawia, *L'Ancien royaume du Congo et les bakongo*, L'Harmattan, Paris, 1999, p. 223.

<sup>138</sup> Cf. *Lettre*, op. cit., p. 554.

<sup>139</sup> Cf. *Lettre*, op. cit., p. 354.

<sup>140</sup> Cf. *Lettre*, op. cit., p. 368.

de l'Afrique orientale, il fait une autre observation plus rudimentaire et grossière et qui se veut être un constat:

« Dans cet endroit [au Sud de l'actuelle Éthiopie] il y avait certains Nègres sauvages appelés Galla, qui ne pardonnaient à personne, comme si tous les autres leur sont ennemis. Ils tranchent le membre naturel à ceux qu'ils tuent et le portent comme un riche joyau au bras, au cou, ou bien le font balancer par un fil passé par le nez perforé en vue d'un tel effet. La raison chez les hommes peut conduire jusqu'à de tels termes extrêmes ! »<sup>146</sup>

La dénomination dévalorisante de Galla, « les infidèles » tant pour les musulmans que pour les Éthiopiens chrétiens, désigne les Oromo, une population d'éleveurs. On dit d'eux que, sous la conduite du puissant Birmaji *gada* (1578-1586), le chef des plus âgés, ils migrèrent vers le plateau central du royaume chrétien d'Éthiopie. Le roi régnant, Sarsa Dengel, tout comme ses prédécesseurs et ses successeurs, mènera contre les Oromo des expéditions militaires avec la conséquence habituelle de les réduire en esclavage.<sup>147</sup> Établis depuis les rives de la mer Rouge, dans le golfe du Yémen jusqu'à l'Atlantique sur les côtes septentrionales de l'Afrique, les Turcs bloquaient l'accès au pays des Éthiopiens par le Nord et les Oromo en barraient l'entrée par le Sud.<sup>148</sup> Ceux qui étaient pris à tenter de franchir l'un ou l'autre passage étaient sans aucun doute tués, la tête coupée. Ayant leur propre religion, leurs institutions politiques et leurs structures sociales basées sur les *luqā*, l'alliance de classes d'âges, la renommée de païens et de Noirs « sauvages » des Oromos a souvent servi de prétexte à leur esclavage et, lorsqu'ils étaient amenés en Europe, cette réputation servira à les accabler de tous les méfaits.

La réputation des Oromo a favorisé la formation de préjugés sur les cruautés commises par des « sauvages » et des infidèles et l'épisode exotique de Sassetti est un « témoignage » qui provient selon toute vraisemblance des missionnaires catholiques. Le terme « sauvage » n'est utilisé dans les lettres de Sassetti que pour désigner des plantes ou des animaux. En ce qui concerne les hommes il n'est employé que comme marque distinctive des seuls Oromo.

Connu dans la littérature exotique, l'ornement avec des amulettes phalliques portées en collier est fort ancien et sera signalé en Afrique et ailleurs. On trouvera longtemps des échos sur des usages africains similaires à celui relaté par Sassetti, soit par exemple sous la plume de l'ethnologue R. Hartmann

en 1880,<sup>149</sup> soit dans un traité d'anthropologie où un anthropologue des races, Paolo Mantegazza en 1932, y ajouta son explication,<sup>150</sup> soit chez des auteurs modernes.<sup>151</sup> Si ces écrivains se retrouvent autour de l'exemple des Galla, Arthur Rimbaud dans une lettre relative aux agissements des guerriers éthiopiens du Choa attribue la coutume aux Éthiopiens.<sup>152</sup> Pendant la récente guerre au nord de la République démocratique du Congo et à la frontière de la République Centrafricaine (RCA), un cas flagrant fut signalé par la presse.<sup>153</sup> L'indication de Sassetti était une première !

Il admrit le fait, en le considérant comme une action dérivée d'un raisonnement jugé excessif mais au-delà de cet agissement dicté par une logique perverse, il considéra que les facultés de concevoir sont paralysées et que la raison est absente. Sa référence est inlassablement la *regione*, ce solide principe que l'on croira valable autant en Asie qu'en Afrique. Pourtant, en admettant

146 Cf. *Lettres*, op. cit., p. 481.  
147 Mohammed Hassen, *The Oromo of Ethiopia. A History 1570-1660*, Cambridge University Press, Cambridge, 1990, p. 34.  
148 Roger Jolij-Daguennet, *Histoire de la Mer Rouge*, Perrin, Paris, 1995, p. 280.

149 « Les Abyssiniens, les Somalis et les Gallas ont l'affreuse coutume d'immoler leurs ennemis morts ou blessés; ils mutilent aussi les femmes et même les petits enfants, et emportent chez eux en triomphé ces horribles trophées. [...] plusieurs tribus de Gallas étendent sur leur main gauche la peau du prépuce de leurs ennemis et l'y laissent sécher. » R. Hartemann, *Les Peuples de l'Afrique*, Libr. Germer Baillière et Cie, Paris, 1880, p. 222.

150 « Dans de nombreux pays de l'Afrique, l'enlèvement de la femme est une coutume habituelle. Quelques fois les ennemis capturés sont castrés comme punition de leur audace. Les Gallas, et les peuples voisins croient que les trophées [NDR : pris aux castres] sont les plus désirables trophées de la guerre. Le combattant possédant le plus grand nombre de ces trophées est singulièrement bénii, car la jeune fille la plus riche de la tribu lui échoit en récompense. » Paolo Mantegazza, *Sexual Relations of Mankind*, Anthropological Press, New York, 1922, p. 127.

151 « Au lendemain d'une victoire, aussi bien les Gallas que les habitants du Mozambique portent les organes de leurs ennemis vaincus en guise de trophée. » Boris de Rachewitz, *Eros Noir, Le Terrain vague*, Paris, 1983, p. 86. Sur la photo d'une femme faî du Nord-Cameroun, on voit un « attirail magique » lié au cou « dont un phallus en coton », cf. Jacques Lantier, *La Cité magique et magie en Afrique noire*, Fayard, Paris, 1972, p. 184.

152 « L'engagement à la bataille de Shalanku en 1887, [Harar éthiopien] dura à peine un quart d'heure, l'ennemi [de l'Harar] n'avait que quelques centaines de fusils] Remington, le reste de sa troupe combattant à l'arme blanche. Ses trois mille guerriers furent sabrés et écrasés en un clin d'œil par ceux du roi [Ménélik] du Choa [...] Et c'est ce qui fit dire à leur retour aux soldats choanais [...] qu'ils rapportaient les testicules de tous les François [les étrangers] du Harar [...] La retraite des impôts de la contrée ne se fait plus que par razziás, où les villages sont incendiés, les bestiaux volés et la population [Galla] emportée en esclavage. » Arthur Rimbaud, *Cœuvre - Vie*, édition du centenaire établie par A. Borer, Arles, Paris, 1991, pp. 637-638, lettre du 25 et 27 août 1887 du Caire.

153 Un témoin raconta à un rapporteur du Programme d'Assistance aux Pygmées le retour dans la ville d'Islor, en R. D. C., des soldats *banyamulenge* du Mouvement de libération du Congo (MLC) conduits par Jean-Pierre Bemba: « Ils sont rentrés du front avec des têtes de pygmées autour du cou, exhibant des sexes utilisés comme des amulettes. Ils ont fait le tour de la ville en chantant qu'ils avaient mangé cette chair et qu'ils étaient devenus invincibles. » Jean-Philippe Remy, « Actes de cannibalisme au Congo », dans *Le Monde* (Paris), 26.02.2003. Jean-Pierre Bemba, déjà condamné par contumace par la justice belge, doit répondre de crimes de guerre devant la Cour pénale internationale de La Haye.

aux raisonnements subsistera cependant, mais de manière secondaire et passera après les capacités physiques. Les ressortissants du Cap-Vert furent les esclaves les plus « gentils » (ce mot de courtoisie pour les Africains revient souvent) et capables de rendre de bons services aux maîtres, surtout dans l'usage des armes et dans le jeu du luth. Cette bonne réputation n'est pas seulement une reconnaissance sassetienne, elle s'est perpétuée et s'est étendue avec le temps aux communautés des Capverdiens expatriées du Sénégal à l'Angola, du Portugal à l'Italie et du Brésil à l'Argentine.<sup>158</sup>

Une fois la « pensée » bannie, il ne resta chez tous les Africains que la « fantasia », laquelle définit leurs manières proverbiales d'agir en dehors des règles établies et qui s'exprime dans le proverbe « egli ha più fantasia che un Nero ».<sup>159</sup> Nous ignorons la provenance de cette expression. Elle pourrait être de filiation portugaise,<sup>160</sup> lisboète, afin de stigmatiser le comportement déviant des esclaves noirs : l'impertinence, l'orgueil, l'arrogance ou aussi le mensonge ; et devrait exprimer le sentiment que les Noirs sont imbattables dans la fiction, l'imaginaire et peut-être dans la fausseté, en restant hors des règles.

La christianisation, le christianisme ou la religion sont si évidents pour Sassetti qu'il n'en parle pratiquement pas ; à l'exception, et quasiment entre parenthèses, des esclaves qui venaient du Congo : « Un bon nombre de ces Noirs [du bas delta du Congo, d'Angola et de la ville Mbanza, Congo] sont chrétiens assujettis à l'évêque de San Tomé lequel me disait au Portugal qu'ils étaient des Chrétiens très gentils. »<sup>161</sup>

La ville Mbanza Congo, réédifiée par les Portugais et nommée par la suite São Salvador, fut la capitale de l'État du Congo, lequel fut placé sous un protectorat portugais très original, le *regimento*. En 1585, date de la lettre de Sassetti,

<sup>158</sup> Ce sont tantôt le métissage et la tendance vers le *branqueamento*, se blanchir, tantôt l'absence d'animosité acquise à travers la soumission à l'esclavage qui justifient l'excellente réputation des Capverdiens. Cf. António Carreiro, *Cabo Verde. Classes sociais, estrutura familiar, migrações*, Biblioteca Ulmeiro, Lisbonne, 1977, pp. 19 et 65. Nelson Eurico Cabral, « Les migrations aux îles du Cap-Vert », dans *Journal de la Société des Africaniens*, XIV, 1-2, 1975, pp. 181-215.

<sup>159</sup> Une traduction inexacte en anglais de cette phrase *He is more fantastical /or extravagantly conceited/ than a black* montrerait que les Portugais pensaient que les Noirs se dominaient des airs (*the Portuguese thought that blacks gave themselves airs*) et ceci est erroné. Cf. A. C. De C. M. Saunders, *op. cit.*, p. 163.

<sup>160</sup> Issue peut-être du portugais, cette phrase devrait montrer le contraire de celle connue, surtout au Brésil, *vagar a fantasia*, « gratter, enlever l'imagination » ou « monter son vrai visage, montrer la vérité » (cf. *Dicionário Aurélio*, s. v. : *fantasia*) et donc l'expression italienne serait en portugais (*ela tem mais fantasia do que una pessoa preta*, L'emploi du mot *fantasia* chez Sassetti est fréquent sous diverses acceptations : idée, objet exotique, désir et ici « impertinence »). Le Delfi (*Dizionario etimologico della lingua italiana*, 1999, s. v.) le mentionne comme étant utilisé par Sassetti comme un « objet exotique ».

les chrétiens étaient encore sous la juridiction de l'évêque de San Tomé (le premier évêché de l'Afrique subsaharienne fondé en 1534) que le Florentin rencontra à Lisbonne.<sup>162</sup> La grande activité des commerçants Portugais et la christianisation imposée au royaume du Kongo avaient formé des *molto gentili Cristiani*. Pour un Sassetti catholique à l'esprit aïc mais pas du tout anticlérical, la christianisation n'est pas très importante et il semble s'en moquer.

Lorsque Sassetti voulut dire rapidement du bien des Africains, et ceci lui arriva parfois, il utilisa donc une seule expression élogieuse : *gentili*, un passe-partout qui ne lui coûtait rien !

Il ne manqua pas cependant de plaisanter sur les Noirs; ainsi il proposera à sa jeune nièce de lui procurer un époux qui ne lui demandera pas de le déshabiller ni de préparer des draps ou des chemises et qui ne coûtera que trente ou quarante ducats, ce mari n'est qu'un Noir aux pieds nus !<sup>163</sup> Le promis aurait probablement été un serviteur indien, plutôt qu'un esclave africain, mais pour Sassetti c'est toujours un Noir. L'utilisation du terme « noir » courrira de sa tête légèrement péjorative aussi bien les Indiens que les Africains subsahariens, bien que Sassetti ait été capable de les distinguer nettement.

En revanche, il nous semble qu'à part les cas de domination absolue, il ne tracerà jamais une séparation claire et précise entre le servage et l'esclavage et n'attacha aucune importance à établir des hiérarchies théoriques et pratiques de la dépendance pour les Noirs.<sup>164</sup>

## 12. Les Noirs en Inde

De même que les Européens, les Africains vinrent eux aussi en Inde, mais comme esclaves. Dans les zones soumises par la suite au contrôle du Portugal et, à n'en pas douter, à l'intérieur des États établis dans la péninsule Indienne, ils y sont parvenus avant les Blancs.

Les connaissances fragmentaires de Sassetti restent cependant suffisamment complètes. Après l'arrivée des Portugais, les esclaves noirs arrivèrent en Inde du Mozambique,<sup>165</sup> « la petite île habité par des Portugais »,<sup>166</sup> et des territoires africains de l'océan Indien contrôlés depuis Goa par l'administration d'outre-mer portugaise.

C'est à Lisbonne que l'auteur exprimera sa notion de la différence des populations noires en affirmant l'existence de Noirs en Inde. Sans l'exprimer

<sup>162</sup> Georges Balandier, *Au Royaume du Kongo du XVI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, Hachette, Paris, 1965, pp. 49-52 ; Luc de Heus, *Le Roi de Kongo et les monstres sacrés*, Gallimard, Paris, 2000, p. 80.

<sup>163</sup> Cf. Lettre, *op. cit.*, p. 385.

<sup>164</sup> Cf. Lettre, *op. cit.*, p. 228.

<sup>165</sup> Cf. Lettre, *op. cit.*, p. 219.

<sup>166</sup> Cf. Lettre, *op. cit.*, p. 296.

Les Noirs africains constituaient le deuxième groupe de Noirs présent en Inde après les « Maures », selon Sassetti; il comprendra les « gentils » venus du Mozambique et sur un pied d'égalité les Noirs « gentils » asiatiques. Nous avons déjà parlé des premiers et pour ce qui se rapporte aux Noirs asiatiques nous nous limiterons à quelques observations.

Avant d'aborder la question délicate, pour nous, et dangereuse, comme on l'a vu, pour le pauvre Sassetti sur l'origine des Noirs, le Florentin, regarda tourné vers les différences entre Noirs d'Afrique et Noirs d'Asie, arrangea en quelque sorte tous les Noirs:

« En réponse à votre demande sur la couleur de ces gens natifs d'ici, je vous dis qu'ils sont noirs, et sur cette même côté [du Deccan], plus on descend, plus ils sont noirs; en allant vers le nord du Guzarate [Gujarat, État du nord-ouest de l'Inde] et les places voisines, ils vont devenir blancs; et la différence est telle, qu'avoir quelque pratique on les reconnaît tout de suite en les voyant. Mais, quant aux noirs [indigènes], d'ici au Malabar [côte occidentale au sud de l'Inde], il faut avertir que, bien qu'étant des Noirs perfides d'une teinte fort soutenue, ils diffèrent des Ethiopiens [Africains] et des Nègres de Guinée, tels qu'ils sont connus, car, en outre de la couleur, les Éthiopiens ou Cafres ont le museau aplati dans le nez, les lèvres grosses et les cheveux (qui est leur différence propre) frisés fort finement. Tandis que ces autres [d'ici], à part la couleur, ont le visage comme nous, ni à en rajouter ni à en retirer, et ont les cheveux qui tombent comme les nôtres. »<sup>174</sup>

Une longue précision, privée de propriétés dévalorisantes,<sup>175</sup> caractérise sa réflexion et sa description littéraires des différences géographiques et de peuples, visibles en Inde. Il décrit ensuite les différences entre les Noirs d'Afrique et les Noirs d'Asie par la couleur, les cheveux, le visage, le nez et les lèvres. Ils possèdent cependant en commun l'attribut *pefidi*, d'agir sournoisement et de chercher à nuire.

<sup>174</sup> Cf. *Lettre*, op. cit., p. 55.

<sup>175</sup> À comparer aux jugements péjoratifs qui se sont succédé dans la littérature: « Un nez plat, dominant sur des lèvres énormes, des cheveux hérisse et des tailles déformes, un teint noir, que l'Indien donne à ses habitants fait voir vers midi des monstres révoltants » dans *La Calypso, ou la manière d'envoyer des beaux enfants traduction libre du poème latin de Claudio Quillet* [de 1655], Amsterdam, 1774, p. 33; ou bien « Ils [les esclaves] sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête; et ils ont le nez si écrasé qu'il est presque impossible de les plaindre » dans C. Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, livre XV, chap. V; ou encore davantage « Rien d'horrible comme leur figure monstrueuse, leur bouche énorme, leur nez épais et écrasé sur les jones, leur mâchoire inférieure proéminente, armée de dents blanches, mais proclives. Jamais créatures humaines n'avaient présenté à ce point le type d'animalité », dans Jules Verne, *Les Enfants du capitaine Grant*. Pierre-Jules Hetzel, Paris, 1868, t. 2, p. 71.

Un de ces Noirs indiens, nous révélera Sassetti, fut le roi mage qui selon l'Évangile alla trouver l'enfant Jésus à Bethléem avec des offrandes. Sassetti rapporte une tradition, « on dit » que ce roi fut un *zamorino*, plus exactement *samarothiti*, « souverain du bord de mer », un des empereurs de Calicut (Kozhikode). À son départ, ajouta le Florentin, craignant de ne plus revenir, le roi partagea son royaume entre les gens de sa cour. Sassetti s'accroche à cette légende et délaisse la tradition médiévale entretenu dans l'iconographie qui aurait pu connaître, laquelle en faisait un Africain, un Éthiopien, sous le nom de Balthazar;<sup>176</sup> il ne la mentionna même pas, comme tous les autres sujets religieux sur lesquels il préférait garder un silence prudent.

### 13. Un « eunuque » éthiopien à la tête d'un État indien

Les notes de Sassetti sont intéressantes mais confuses lorsqu'il relate des événements de l'histoire de l'Inde se rapportant à notre sujet: « [...] Le royaume Decan [Deccan], dont s'était emparé un autre de ces capitaines du roi de Bisnagar [Vijayanagar], appelé Dialcaò [adil khan, dynastie de Bijapur], lequel étant mort laissa un fils tout petit, [le Bijapur est] gouverné maintenant par un eunuque abyssin son esclave. »<sup>177</sup>

Les événements sont relatés dans un long récit, d'où la citation est extraite et dans laquelle le seul détail final d'un « eunuque abyssin » nous intéresse ici, et dans un très court résumé abordent la situation de l'Inde centrale, occidentale et méridionale au moment de la croissance des sultanats musulmans de cette vaste région du Deccan. Malgré l'apparente confusion, ils fournissent des renseignements qui peuvent intéresser la diaspora africaine. En Inde, les esclaves africains furent utilisés surtout dans les États islamiques en qualité de soldats, d'eunuques et de dirigeants<sup>178</sup> selon le principe oriental qu'un esclave obéissant est meilleur que 300 fils puisque ces derniers désireront la mort du père et le premier la gloire du maître.<sup>179</sup>

L'État de Vijayanagar, ou Bisnagar pour les Occidentaux, aujourd'hui dans l'État du Karnataka, était aux frontières de la possession portugaise de Goa. Il était riche et prospère, d'inspiration hindou et en réalité pour le contrôle de la région, avec le sultanat Bahmani inspiré par l'islamisme et composé

<sup>176</sup> Pour le texte de Sassetti, voir *Lettre*, op. cit., p. 401. Pour le roi mage africain, cf. Jean Richard, V. II, N. 2, pp. 225-244.

<sup>177</sup> Cf. *Lettre*, op. cit., p. 523.

<sup>178</sup> L'esclavage fut connu aussi sous les souverains hindous et l'esclave, nommé du mot persan *banda*, avait le statut de serviteur. Cf. Louis Frédéric, *Dictionnaire de la civilisation indienne*, Robert Laffont, Paris, 1987, s. v. esclave.

<sup>179</sup> R. M. Eaton, « *The rise and fall of military slavery in the Deccan 1430-1650* », dans *Slavery and South Asian History*, par I. Chatterjee et M. Eaton, Indiana University Press, 2007, p. 120.

du sultanat d'Ahmadnagar, aujourd'hui dans l'État de Maharashtra. Valeureux, combattant invincible, « homme de fatigue », intrigant et faiseur de rois, Malik Ambar grimpait dans la hiérarchie et finit par gouverner l'Ahmadnagar en 1600. Dans l'Etat indien du Karnataka, les descendants des esclaves noirs de négrière et de ceux qui sont arrivés pendant la colonisation anglaise, tous réunis sous le nom de Siddi, le vénéraient encore aujourd'hui comme un héros national.<sup>183</sup> Les Siddi de Karnataka constituent une bonne partie des 35 000 Indiens africains (ce qui est une estimation faible) qui cherchent à se faire connaître et reconnaître afin de surmonter la suspicion des voisins qui les classent au même niveau que les intouchables *dalit*.<sup>184</sup>

#### 14. Monstres africains

Des légendes passionneront Sassetti qui les transcrivit pour émouvoir son interlocuteur et finalement dans l'espoir de les rendre plus compréhensibles :

« Je ne veux pas manquer de raconter à Votre Seigneurie ce que relatent certains qui sont allés par cette terre d'Ethiopie occidentale [Afrique occidentale] ; ceux-ci disent comme chose bien vraie qu'il existe une espèce de magots [italien : *bertucci*] fort grands qui se mêlagent avec les femmes nègres de ces terres, lesquelles vivent dans des forêts ; de cette union naissent des sortes de satyres qui sont des magots dans la moitié basse et à figure humaine en haut de la ceinture ; ils parlent peu et indistinctement et pleurent presque tout le temps et servent aux autres, comme gardiens de la maison ou des bêtes, ou en des exercices similaires, sans aucune faculté d'invention. »<sup>185</sup>

Plutôt qu'un récit écoute de vive voix, la narration semble reprendre une ancienne mythologie des monstres, des satyres mi-bêtes mi-humains, connus des écrivains grecs et latins et repris dans des écrits médiévaux.<sup>186</sup> Au XVI<sup>e</sup> siècle surtout, la multiplicité des témoignages sur les voyages en Afrique entraîna le renouvellement du répertoire de légendes hérité des Anciens et appliqués à l'Afrique. Les chroniqueurs et les premiers historiens s'empareront de sujets africains, tandis que se propageront en images et en récits transmis par écrit ou de bouche-à-oreille des représentations et des rumeurs ambiguës concernant cette Afrique lointaine et mystérieuse et ces Africains

<sup>183</sup> Cf. R. M. Eaton, *op. cit.*; Richard Pankhurst, « *History of the Ethiopian Diaspora, in India* », dans *Adulis Tribune (Addis-Ababa)*, 21-04-2000.

<sup>184</sup> Oheng Pashington, *Shaping Membership, Defining Nation, The Cultural Politics of African Indians in South Asia*, Lexington Books, Lanham, 2007, pp. 21, 31-38 et 79-140, intéressant pour les activités religieuses qui d'ailleurs ne sont pas comprises ; Kiran Karan Prasad, *In Search of an Identity. An Ethnographic Study of the Siddis in Karnataka*, Jana Jagrati Prakashana, Bangalore, 2005.

<sup>185</sup> Cf. Lettre, *op. cit.*, p. 388.

<sup>186</sup> Sur ce sujet, les précurseurs directs seront les récits de Jean de Mandeville et Marco Polo.

étranges et bestiaux. Le siècle de Sassetti réalisa rapidement le passage vers un monde élargi dans lequel l'affabulation, à propos de l'Afrique pleine de monstruosités d'horreurs et de répulsions, devint nécessaire et capable de susciter des désirs, des convoitises et des attirances, comme chez ce Florentin assez empirique. L'esclavage atlantique, indien et européen moderne s'introduisit et se développa à grande échelle au milieu de ce contexte exotique, et non pas en dehors ou à côté. L'un soutint l'autre et ensemble ils prospéreront rapidement et pour longtemps.<sup>187</sup> L'esclavage n'est pas un phénomène isolé, mais on reviendra sur ce sujet.

Là, Sassetti ne fait que répéter et propager une fausse information qu'il voudrait vraisemblable à l'aide d'un autre témoignage, celui-ci direct et authentique, le sien :

« Là-bas, sur le continent en face de l'île de Saint-Laurent [italien : San Lorenzo, Madagascar] et sur l'île elle-même, j'ai vu certaines femmes noires que si quelqu'un ne voyait que leur tête, il aurait estimé qu'elles ont été des guenons. Si dans ces régions, il n'y avait d'autres voyageurs que les Portugais, on pourrait croire que ce que l'on a dit en haut n'aît pas été vrai, parce qu'on n'a jamais transporté de ces monstres au Portugal, mais si ces gens y allaient, nous ne pourrons pas nous en émerveiller. »<sup>188</sup>

La tentative d'établir une concordance entre les deux épisodes ne fut pas concluante. Au lieu de montrer les caractères incertains et trompeurs du premier argument des magots, mais conscient de sa valeur négative, Sassetti jugea que l'honnêteté de son information personnelle parviendrait à faire reconnaître une vraisemblance aux deux attestations et ainsi prouver l'existence en Afrique de monstres, toutefois divers : mi-bêtes et mi-hommes d'abord et ensuite semblables à des singes par le visage.

L'attestation de Sassetti, vérifiée personnellement à l'occasion de sa visite de la côte malgache lors du voyage vers l'Inde, prouve qu'une visite rapide et dans des situations particulières permet de confondre facilement des Africaines avec des guenons. Argumentation valable et applicable aussi à son premier témoignage qui perdrait toute importance. Tout en critiquant l'aspect méprisant du jugement portugais sur les Africains (on sait qu'il n'aime guère les Portugais) il ne peut s'empêcher de porter un regard négatif sur les mêmes Africains. Enfin, il montre que sa raison, marquée par les idées de la Renaissance florantine où la primauté de l'homme tient la meilleure place, a pu cependant s'accorder des fantasmes exotiques d'un autre temps.

<sup>187</sup> Minoo Soltani, « *The negative images of Blacks in some medieval frankish writings* », dans *Hanian Studies*, vol. 17, n° 1, 1984, pp. 3-36.

<sup>188</sup> Cf. Lettre, *op. cit.*, p. 361.

par les historiens.<sup>199</sup> Le déclin des fournitures d'or d'Elmina s'accentua rapidement<sup>200</sup> et, en 1572, des ingénieurs portugais cherchèrent en vain d'autres mines d'extraction de l'or.<sup>201</sup> Le cadre historique de cette période n'est qu'imparfaitement connu. Nous parvenons à savoir cependant que la ville d'Elmina subit les attaques de populations d'origine Mande<sup>202</sup> pendant leur expansion vers le Sud et de groupes Fanti, Akan, Ashanti et d'autres États locaux qui, malgré les conflits internes, auraient commencé à s'organiser en confédérations étendues jusqu'à la côte. Vers les années 1570 une source hollandaise confirme que des populations limitrophes, les Comani et les Fetu, auraient fait le siège du fort.<sup>203</sup> Nous ignorons si les barrettes ont été acquises par des ventes d'esclaves pris comme butin de guerre.

Ce dont nous pouvons être sûr, c'est qu'à Elmina le commerce de l'or était en réalité plus important que celui des esclaves, encore que ce dernier ne fut pas négligeable et qu'il eut plus de conséquences sociales.<sup>204</sup> Le souci de l'or, obéissant et prépondérant disait Braudel à propos des Portugais, fut aussi celui de Sassetti qui négligea le roi d'Éthiopie car « son cas est petit en termes de commerce et de faible portée, en raison que son or, on ne le voit pas et qu'il ne le veut que pour lui-même ». Même si en Éthiopie il y avait des chrétiens, des jésuites, des Portugais, des Italiens et une guerre avec les Turcs, dont Sassetti montra qu'il en était informé, l'Éthiopie n'a pas beaucoup d'importance pour lui ; l'Éthiopie restera un cas secondaire dans les intérêts du Florentin, pour qui l'essentiel est le commerce et à plus forte raison celui de l'or.

L'affondrement de la fourniture d'or d'Elmina, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, trouva une compensation dans l'essor de l'exploitation de l'or en provenance du Mozambique et des débouchés maritimes contrôlés par les Portugais depuis leur première installation au XV<sup>e</sup> siècle en Afrique orientale du côté de Sofala (Beira

au Mozambique) et au Monomotapa (Zimbabwe). Le comptoir de Sofala, entouré par un sultanat, fut dirigé comme celui d'Elmina, et relativement efficacement.<sup>205</sup> Sassetti le confirme en indiquant qu'en 1585 il arriva à Cochin en Inde deux mille cinq cents marcs d'or en poudre, soit plus de 570 kg d'or selon nos calculs,<sup>206</sup> provenant généralement du Mozambique et destinés à être acheminés à Chaul et au Deccan.<sup>207</sup> L'existence de cet arrivage d'or en quantité non négligeable, et qui servit essentiellement au système financier portugais en Orient, est une autre information originale de la part de Sassetti à laquelle il ajouta une nouvelle évocation des exportations d'esclaves et de « beaucoup d'ivoire » du Mozambique vers l'Inde, pays grand consommateur de ce produit. Dans l'autre sens, les draps indiens allaient en Afrique « par charretées ».

Autre métal précieux, l'argent est également l'objet d'une information particulière et surprenante concernant sa provenance et les quantités exploitées : « Dans ces contrées [de l'océan Indien] sont signalées trois entreprises de grande importance : une est celle de la découverte d'une mine d'argent de laquelle on dit que le minerai tient la ... [moitié ? mot illisible]<sup>208</sup> de *Plata* dans un fleuve dit Crama [l'estuaire du Zambezé] près de Sofala [Beira au Mozambique] et de Monzambique [l'île de Moçambique] où une autre fois était resté une bande de Portugais qui l'ont trouvée. »<sup>209</sup>

Il semble tout à fait normal que les Portugais aient été concernés par la recherche de ce métal en 1585, puisque les Chinois en étaient de gros acquéreurs, assure Sassetti. Lui-même invita sans cesse ses correspondants à lui apporter des réaux en argent afin de les passer directement en Inde

<sup>199</sup> Cf. Bató'ora Ballong Wen Mewuda, *São Jorge da Mina*, 1482-1637, Fondation Cabouste Guibemkian, Centre culturel portugais, Commission nationale pour les commémorations des découvertes portugaises, Lisbonne, Paris, 1993, tableau pp. 368-389, n. 2.

<sup>200</sup> « Entre 1548 et 1573, les contemporains nous disent que les Iraus engagés chaque année par l'État portugais [NDLR : dans le négoci de l'or] furent supérieurs aux gains (100 000 cruzados de déficit sur l'or) ; on projetait de faire de la Mina une colonie de plantation ! », dans Pierre Vilar, *Or et monnaie dans l'histoire*, 1450-1920, Flammarion, Paris, 1974, p. 112.

<sup>201</sup> Cf. Bató'ora Ballong Wen Mewuda, *op. cit.*, pp. 411-412.

<sup>202</sup> Des Mandé attaquèrent la ville d'Elmina à une date imprécise qui pourrait se placer en 1555, quelque temps avant les informations de Sassetti. L'indication du Jésuite Barreira de 1606 est inexacte, car son informateur aurait eu moins de dix ans quand il participa « dans sa jeunesse » à l'assaut d'Elmina et en 1606 il devrait avoir plus de 80 ans ! Cf. Emmanuel Terray, *Une histoire du royaume abyen du Gyam. Des origines à la conquête coloniale*, Paris, Karthala, 1995, p. 62.

<sup>203</sup> John W. Black, *op. cit.*, p. 176. Il est possible que ce siège de 1570 soit celui témoigné dans la note précédente.

<sup>204</sup> Cf. Bató'ora Ballong Wen Mewuda, *op. cit.*, p. 448.

<sup>205</sup> « Le royaume de Sofala [Beira, Mozambique] s'étend jusqu'à au Rio Cuama [au Nord, Zambie [...] Les Portugais y tiennent à Sofala [...] une forteresse pour commercialiser dans ces pays beaucoup d'or, ivoire, ambré, [...] et esclaves en échange de toile de bombasin et de soie portée de Cambaya [Cambay ou Khambarhat, Gujarat, Inde] » et aussi « Entre [...] les fleuves Magnica [Manica, vers la frontière du Zimbabwe] et Cuama et la terre ferme s'étend l'empire de Monomotapa où se trouvent de très grandes quantités de mines d'or, qui est porté dans toutes les régions limitrophes, à Sofala et dans les territoires d'Afrique », dans F. Pigafetta et O. Lopez, *Relatione del regno del Congo et delle circostanze contrade*, B. Grassi, Rome, 1591 [écrit 1589], pp. 72 et 75.

<sup>206</sup> V. G. Godinho, *L'Economie*, *op. cit.*, p. 271, évalue le poids indiqué par Sassetti à 573,75 kg, le soupçonne de partialité et précise que le montant réel devait être supérieur puisqu'il fallut un autre galion. Le poids est calculé suivant la mesure de huit onces d'environ 30 g pour un marc de Goa, donnée par G. Balbi *Viaje*, *op. cit.*, p. 143. Un marc d'or serait égal plus exactement à 229,50 g, cf. J. Bató'ora Ballong Wen Mewuda, *op. cit.*, pp. 406-407.

<sup>207</sup> Voir les notices anonymes plus récentes d'une compagnie minière de prospection de minerais précieux : *Les Mines d'or de Manica et Sofala : Afrique du sud-est. Notices historiques, géologiques et géographiques*, Compagnie de Mozambique, Paris, 1892, p. 17.

<sup>208</sup> En effet, on trouve dans un manuscrit à cet endroit un signe qui, selon notre lecture, ressemble au symbole de moitié, cf. *Lettere*, *op. cit.*, par E. Marcucco, *op. cit.*, p. 300.

<sup>209</sup> Cf. Lettere, *op. cit.*, p. 417.

Pendant son séjour à Lisbonne, il avait déjà à son service des esclaves noirs qui vivaient dans sa maison. Il lui arriva de s'en moquer apparemment en douceur :

« Notre Éthiopien [Africain] qui a moins de discours que Gianni, dit comme poussin : « *vamos á la comida* », ainsi le fil de mon faible raisonnement s'interrompt. »<sup>218</sup>

L'invitation de se mettre à table et suspendre par conséquent la lettre, donna à Sassetti trois occasions pour se moquer du locuteur africain. D'abord, l'Africain a moins de verbe que le personnage toscan Gianni Lotteringhi, fameux à travers Boccace pour ses réponses taciturnes, crédules et bornées vis-à-vis du langage astucieux de son épouse, obligée de cacher son amant.<sup>219</sup> L'esclave de Sassetti est encore moins loquace et plus sot que ce Gianni des contes populaires. De plus, il parle mal, comparable en cela au « *poussin* » des comédies comiques dont l'homologue napolitain *pudicinu*, c'est-à-dire « *poussin* », est devenu la figure comique de *Puddicina* ou *Pulcinella* ou Polichinelle. Ce personnage masqué, doté d'un grand nez en forme de bec avec un son nasal, perçant et criard, qui amplifie son rôle burlesque, existait déjà à l'époque de Sassetti, semble-t-il.<sup>220</sup> Cette indication de Sassetti peut être considérée comme l'une des premières attestations écrites sur l'existence du personnage de Polichinelle. L'esclave possède lui aussi cette voix ridicule et piaillarde comme le personnage de « *poussin* » joué dans les comédies comiques. Enfin, bien que capable d'appeler le maître, l'esclave se ridiculise en estropiant l'expression espagnole « allons à table ! » avec celle risible de « nous allons manger ». L'expression espagnole « *vamos a la comida* » peut s'apparenter à la *fiesta dos negros*, la langue *fanca* ou mixte des esclaves que Gil Vicente imita dans ses pièces.<sup>221</sup> C'est une manière de plaisanter sur la façon de parler des esclaves africains, et Sassetti, après avoir mentionné leur peau, n'oublia pas d'évoquer avec rapidité leur langage ridicule mais assez débonnaire.

Malheureusement, deux de ses esclaves furent emportés à Lisbonne par la peste en 1579-1580.<sup>222</sup>

<sup>218</sup> Cf. *Lettore*, op. cit., p. 241.

<sup>219</sup> Giovanni Boccace, *Décameron*, VII, 1.

<sup>220</sup> Emblème d'homme paresseux mais sage, le masque Polichinelle commença à se faire connaître dans la ville d'Acerra, près de Naples, au XIV<sup>e</sup> siècle. Cf. *Il museo di Pulcinella*, Acerra nostra, Acerra, 2007.

<sup>221</sup> Expressions fréquentes en langue espagnole: *vamos a comer* ou *vamos, la comida está en la mesa*, etc. Pourtant, il faut souligner d'abord que les phrases transcrits dans les *Lettore* sont en langue espagnole, ou en vieil espagnol ou en ce mélange en *lingua franca* d'espagnol et de portugais, et ont souvent subi une mauvaise orthographe et une formulation impropre. Le langage des esclaves et à l'intention des esclaves était nommé *lata dos negros*.

<sup>222</sup> Cf. *Lettore*, op. cit., p. 258.

Sassetti laissa planer un doute, lorsqu'il ouvrira son cœur et sa conscience à une de ses sœurs dans une lettre parmi les plus personnelles, et les plus expressives de ses sentiments intimes : « je suis devenu un homme fantasque avec peu de conversation et habitué à traiter avec les esclaves ». La citation est en relation avec sa solitude et au manque d'amis. Dans cette situation qu'il dénonça plus d'une fois, ses contacts humains quotidiens et continus étaient réservés à ses esclaves. Plutôt qu'au commerce d'esclaves, l'expression « traiter avec les esclaves » fait référence aux esclaves qui lui étaient nécessaires pour ses affaires et l'entretien de la maison.

En Inde, à Goa, où il rentra de Cochin pour y passer les hivers, il achetera en 1584 une propriété destinée à ses cultures et à ses expériences botaniques<sup>223</sup> pour lesquelles il avait besoin sûrement de la main-d'œuvre servile des esclaves :

« Je ne sais pas s'il vous plaira d'entendre que j'ai acquis dans ces pays des biens immobiliers, en achetant un domaine à Goa, qui me coûte 400 ducats, où des hommes servent pour l'âne et pour le bœuf et pour les animaux femelles servent les femmes : on sème ici des oignons, des choux, des laitues et autres bonnes choses. La voici dite toute mon histoire ; et cela servira pour ne pas mourir pendant l'hiver à cause des lubies, comme cela arrive à celui qui n'aura pas fait un exercice semblable. »<sup>224</sup>

Cette fois le Florentin ne parle pas d'esclaves, pourtant la représentation qu'il fait des hommes utiles et égaux aux bêtes de somme et des femmes comme animaux femelles, ne laisse qu'une seule explication, celle de les considérer soit comme des serfs indiens ou plutôt africains, soit plutôt comme des esclaves. Le récit met en avant pour la première fois, et brutalement, les femmes esclaves ou servantes dans un rôle sexualisé.

Le service qu'une employée de sa maison lui rendit et qu'il relata à sa sœur dans la même lettre est davantage explicite, malgré le style sophistiqué employé. « Je n'ai pas encore fait les œufs comme ces poisssons aloses quand on les attrape, même si cet hiver j'en ai eu à moitié peur, à cause de je ne sais pas quelle histoire qu'avait sortie une Noire à moi, et que j'ai écrit à Madame Nera, mais à vous ne vous dirai pas plus. »<sup>225</sup>

La lettre à la deuxième sœur, Madame Nera, n'a pas été conservée et ces quelques mots nous apprennent que Sassetti craignait de se faire attraper par une de ses esclaves noires et de déposer les œufs comme les aloses qui remontent les rivières pour se reproduire et être pêchées. Sassetti omit d'évoquer

<sup>223</sup> Il pensa pouvoir planter une centaine de plantes parmi les plus renommées d'Asie.

<sup>224</sup> Cf. *Lettore*, op. cit., p. 455.

<sup>225</sup> Cf. *Lettore*, op. cit., p. 455.

expatriés de bénéficier à égalité avec les métropolitains, de ses services, église, cérémonies, orphelinat, cimetière, etc.<sup>235</sup>

Les libéralités envers Viviana Giava, en plus de son affranchissement, révèlent une reconnaissance particulière dont nous ignorons la cause et place l'esclave, avec Grazia Bengala, parmi les favorisées, sinon les favorites.

Les deux esclaves, Susanna et Grazia Bengala, pourraient être par leur nom commun, ou surnom, deux sœurs ou, plutôt, elles pourraient être issues d'un unique groupe bantou d'Afrique équatoriale. Elles portent des prénoms chrétiens, preuve de leur baptême. L'existence et le nom de l'enfant de Sassetti, Ventura ainsi que les bribes de renseignements fournis avec toute la discréption que ce cas délicat pour l'époque<sup>236</sup> imposait à une famille noble de Florence et qui justifia le silence de Filippo Sassetti, nous sont donnés à travers les « Notices » de son frère Francesco Sassetti: « Ventura, fils naturel [de Filippo Sassetti], naquit cinq mois avant la mort du père et vécut seulement deux ans. »<sup>237</sup> Or, Filippo Sassetti disparut en septembre 1588, donc, son fils Ventura, vit le jour en avril ou mai 1588 et s'éteignit en 1590. Il n'a pas joui de la fortune que son père lui souhaitait en lui donnant le nom de *ventura*, synonyme de *fortuna*. Le testament de Filippo Sassetti fut rédigé après la naissance de l'enfant et avec des modalités et la nomenclature exigées par les coutumes esclavagistes héritées du droit romain et médiéval.<sup>238</sup> Leur survie à Goa est ainsi attestée.

Par la volonté du testateur, tous les esclaves sont affranchis à la mort du propriétaire sans avoir à payer le prix habituel de leur libération et selon les dispositions testamentaires dont l'exécution, pour ce qui concerne les femmes

<sup>235</sup> José F. Ferreira Martins, *História da Misericórdia de Goa*, V, I, 1520-1620, Imprensa Nacional, Nova Goa, 1910, p. 124. Sassetti fut enterré dans le cimetière de l'église. La conférence eut des nouveaux statuts en 1594 à cause de difficultés préexistantes; l'église et les bâtiments furent aussi modifiés et changés en 1605 et 1705 et tombèrent en ruines. Cf. *Ibi*, p. 178 et photo entre les pp. 150 et 151. Des deux épitaphes préparées pour le tombeau de Sassetti, nous croyons que celle rédigée par O. Neretti à Goa aurait pu être effectivement utilisée. Cf. *Lettore*, op. cit., par E. Marciucci, op. cit., p. XII. Par contre celle du frère, Francesco Sassetti, accompagnée du blason de la famille, en admettant qu'elle soit arrivée à Goa l'année suivante, aurait difficilement été utilisée. Cf. Mario Rossi, *Un letterato*, op. cit., p. 58; Marica Milanesi, op. cit., p. 98. L'exemple d'Alexandre de Médicis qui, fils d'une esclave domestique noire, deviendra le premier duc de Toscane, ne permet pas de considérer pour autant comme normal l'existence d'enfants métis au sein de la noblesse ou de l'aristocratie toscane; la mère fut éloignée et le fils en souffrit dans son enfance. Cf. John Brackett, « Race and Riteship: Alessandro de Medici first Medici duke of Florence, 1529-1537 », dans *Black Africans in Renaissance Europe*, par T. F. Earle et K. J. P. Lowe, Cambridge University Press, Cambridge, 2005, pp. 303-325.

<sup>236</sup> Cf. Francesco Sassetti, *Notizie*, op. cit., p. XIX.  
<sup>237</sup> Charles Verlinden, *L'Esclavage dans l'Europe méditerranéenne, Italie, colonies italiennes du Levant, L'empire byzantin*, Riksuniversitetet, 1977, L.2, pp. 59 et 376.

esclaves, fut confiée à l'épouse de Filippo « Carrasco ».<sup>239</sup> C'était une famille avec qui Sassetti entretenait des rapports familiers renforcés par le parrainage au baptême de Natalia, une fille des Carrasco. Il laisse à celle-ci de l'argent et son esclave Susanne pour une période précise, et qui était sûrement la meilleure ou la plus jeune de ses esclaves.

Filippo Sassetti souligna dans le testament son intérêt pour « un fils » et pour l'esclave Grazia Bengala, la mère de l'enfant. Grazia est plus qu'une affranchie, elle est *liberta*, à savoir déjà libre et libérée de la totalité des charges qui étaient dictées par le droit ou la volonté du maître, même après l'affranchissement. C'est encore une différence avec les autres esclaves affranchis par le testament: elle n'a pas été libérée au dernier moment, à la mort du maître,<sup>240</sup> Sassetti ne dit pas que l'enfant est son fils, ni que Grazia est sa concubine qu'il n'a pas épousée, il se limite à la libérer généreusement à une date inconnue, certainement avant la naissance de l'enfant. De sorte que son fils est né libre puisque la mère est *liberta*, et l'on ne pourra jamais le poursuivre pour lui appliquer la loi « *O fruto segue a condicão do ventre* »<sup>241</sup> qui veut que le fils d'une esclave soit esclave même si le père est un homme libre; il sera un citoyen à part entière. Les affranchis, hommes et femmes, sont libres, mais, contrairement à la *liberta* Grazia, ils subiront encore des limites à leur liberté et devront obéir aux obligations dictées par le maître dans l'acte d'affranchissement; ainsi l'esclave Susanna Bengala est cédée et ne sera affranchie que par la suite.<sup>242</sup>

Le testateur a garanti à la mère des ressources suffisantes en vue d'assurer le bien-être du fils. Celui-ci reçut davantage que la mère et resta cependant fils naturel, le père ne l'ayant aucunement reconnu comme fils légitime. Sassetti se garda prudemment de rien indiquer dans le testament qui puisse signifier une quelconque reconnaissance, mais, malgré cela, il souhaita qu'à l'adolescence l'enfant puisse quitter l'Inde pour entrer dans la famille des Sassetti, chez les tantes et les cousins, en Toscane, accompagné de l'aide d'Orazio Neretti.<sup>243</sup> Maintenant, nous sommes en mesure de mieux apprécier le contenu de ce que Filippo Sassetti écrivit en janvier 1587, à savoir qu'il était « habitué à traiter avec les esclaves », ainsi que l'étonnante lettre écrite toujours à sa sœur,

<sup>239</sup> Au lieu de « Carrasco » ce serait *Carrasco*, nom de famille répandu à Goa également aujourd'hui et dans l'état limítrofe de Karnata. Nous ignorons tout de ce personnage.

<sup>240</sup> Le terme latin *libetts* équivaut à « affranchi, esclave qui a reçu la liberté » et « enfant d'affranchi », dans Gaffiot, *Dictionnaire latin-français, s. v. libertus* (nom).

<sup>241</sup> « Le fruit assume la condition juridique du ventre de sa gestation », dans la lettre de Cleynarts à Latomno du 26.03.1535, dans M. Gonçalves Cerejeira, op. cit., p. 254.

<sup>242</sup> Cf. Jean Andrian et Raymond Descat, *Esclave en Grèce et à Rome*, Hachette Littérature, Paris, 2006, p. 222.  
<sup>243</sup> Orazio Neretti « habitant à Goa », Francesco Sassetti émigra en janvier 1589 l'épiphanie de Filippo. Cf. Mario Rossi, *Un letterato*, op. cit., p. 28. Nous ignorons et doutons qu'elle ait été gravée et passée sur sa tombe à Goa.

de « l'Habit du Christ » et aussi par la *fidalguia* ne lui suffirent pas à échapper aux accusations de trahison par la Couronne espagnole et de « banqueroute », et l'un des accusateurs fut un esclave. L'inquisition se mit aussi sur ses traces et ne s'attendrit nullement sur son appartenance au catholicisme et sur le fait de ne pas être un Flamand. L'aristocratie coloniale et les lobbies financiers qui ne supportaient pas le savoir-faire et l'arriérisme d'un parvenu trouvèrent alors un allié dans les procédures judiciaires. Son rêve d'intégration qui n'était pas celui de Sassetti le conduisit à l'emprisonnement et à l'assignation à résidence hors de la colonie.<sup>247</sup>

Sassetti demeura toujours constant dans ses rôles de négociant, d'écrivain et de sujet de son souverain. Il n'a pas eu l'étoffe du commerçant international qui pour mieux s'intégrer au pays où il exerce retourne sa veste selon l'odeur des affaires et le vent qui y souffle. Il nourrit son humanisme par des observations attentives de l'univers qui l'entourait, y compris l'esclavage, lequel avait la particularité d'être présent partout. Mais il délaissa entièrement l'aspect juridique et moral des formes de subordination entre les hommes et chercha leurs explications dans des réflexions philosophiques. Il semble considérer l'esclavage comme une institution ayant toujours existé et justifiée à son époque par des différences physiques, corporelles et intellectuelles entre les hommes, ces différences étant plutôt accidentelles que naturelles. Il accepte totalement les rapports esclavagistes qui imposent cependant autant d'obligations au maître qu'à l'esclave mais qui gardent leur entière validité même dans l'évocation des sentiments égalitaires.

Les Lettres révèlent, et nous espérons l'avoir montré, la présence inattendue de l'esclavage en plusieurs lieux, intellectuels et matériels, autant comme sujet premier et économiquement actif, que dans ses conséquences sociales et culturelles. Il est à la racine de l'interaction entre des comportements et des idées sur lesquelles il rebondit en approfondissant pour longtemps ses traits dévenus encore plus tangibles, logiques et concrets ; il se nourrira par la suite de la traite à grande échelle. Il pénètre la réalité autant en surface qu'en profondeur jusqu'à des domaines personnels et intimes, comme le langage, la religion ou l'héritage

après la mort. L'esclavage apparaît être un phénomène complexe, enraciné dans diverses expressions de la vie des sociétés.

Les réseaux économiques et financiers de la nation florentine ont tenté de s'insérer dans le commerce international, lequel dépendait en grande partie du commerce colonial entretenu par les deux Couronnes, espagnole et portugaise, avant leur unification. Pour la période voisine de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la distribution des circuits commerciaux entre les financiers européens ne bénéficie que partiellement des retours économiques de l'esclavage. Mais des circuits, des réseaux et des liens s'installent, font leurs preuves et démontrent leurs forces et leurs limites qui seront modifiées par une stratégie plus nationaliste dans l'affrontement de la course vers l'Atlantique.

Notre recherche centrée autour d'un personnage, bien qu'il puisse être un personnage clé, reste inachevée et renvoie à la redécouverte et à l'élargissement de l'étude de la documentation historique disponible relative à ces mouvements que nous avons seulement esquissés.

Antonio de Almeida Mendes a montré un chemin : « L'historiographie européenne se caractérise globalement par l'absence de réflexion sur les fondements historiques de la puissance passée de ses nations et de prise en compte des "retours" de son expansion outre-mer [...] Les liens entre la traite négrière, le commerce colonial, le développement économique et la formation d'un marché capitaliste [...] demeurent largement inexplores. »<sup>248</sup>

Vittorio MORABITO

S'inspirant d'une vieille et valide tradition intellectuelle qui permet à travers la recherche historique de répondre à une grande curiosité, Vittorio Morabito, ancien professeur d'Histoire de l'Afrique à l'université de Catane en Italie, a publié de nombreuses études sur l'histoire de l'Afrique, les traditions orales, l'esclavage, les voyages, l'iconographie africaine, la diaspora en Sicile et en Méditerranée des Arabes, des Subsahariens et des juifs (Samaritains, Caraïbes et Falashas). Il a participé à une quarantaine de congrès scientifiques. Membre ou fondateur et responsable dans le passé de plusieurs associations savantes internationales et membre des rédactions de revues scientifiques sur l'Afrique en Italie et en France. Il a effectué de nombreuses missions d'études dans des pays africains et aussi en Inde, en Chine et en Amérique du Sud.

<sup>247</sup> Charles R. Boxer, « *Uma raríssima bibliografia sobre Fernão Cron* », dans *Boletim Internacional de Bibliografia Luso-Brasileira*, 12, 3, 1971, pp. 323-364 ; Sanday Subrahmanyam, « *An Augsburger in Asia Portuguese: further light on the commercial world of Ferdinand Cron, 1587-1582* », dans *Emporia, Commodities and Entrepreneurs in Asian Maritime Trade, c. 1400-1750*, par R. Pätz et D. Rothemann, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 1991, pp. 401-405 ; Hermann Kellbenz, « *From Melchior Manlich to Ferdinand Cron: German Levantine and Oriental Trade of XVII<sup>th</sup> and beginning of XVIII<sup>th</sup> centuries [sic]* », dans *The Journal of European Economic History*, 49, 3, 1990, pp. 611-622.

<sup>248</sup> Antônio de Almeida Mendes, « *Les réseaux de la traite ibérique dans l'Atlantique Nord (1440-1640)* », dans *Annales Historie, Sciences Sociales*, 63, 4, 2008, p. 3.